



2020

RAPPORT D'ACTIVITES



L'AVENIR SE CULTIVE ENSEMBLE

**LATITUDE
NORD GIRONDE**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

MOT DU PRESIDENT



« **J**e remercie les vice-présidents pour leur engagement et les membres de toutes les commissions qui ont œuvré afin que les projets prennent forme, qu'ils aient cessé leur engagement ou qu'ils soient engagés dans le nouveau mandat. »

Le rapport d'activité contient les éléments comptables qui décrivent l'état financier de la CDC.

Mais surtout il décrit les actions engagées par la CDC au bénéfice des communes et de leurs populations. Il fait également l'état des lieux des moyens humains, matériels, immobiliers qu'elle met en œuvre pour y arriver.

Ces activités sont décrites dans les circonstances du moment et en particulier dans la situation sanitaire contagieuse. La CDC a dû s'adapter pour maintenir le fonctionnement de ses services en protégeant son personnel et les usagers.

Elle a su proposer des opérations de soutien aux structures économiques et associatives du secteur. Cette démarche a permis de rencontrer et de mieux connaître ces acteurs de l'animation du territoire, et leurs besoins, en dehors du handicap de la pandémie. Ce tissu de proximité est le réseau vital de notre CDC.

L'environnement Covid a retardé la mise en place d'un nouveau service à la parentalité et à la petite enfance : La Libellule, micro-crèche et Les Papillons, Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) ont été construits en 2020. L'originalité de leur association sous le même toit permet de gagner de l'espace et d'associer les compétences des personnels dans ces 2 services.

Le développement économique et l'installation d'entreprises ont dû également faire face aux aléas de la situation sanitaire. La réactivité de nos services a permis la vente des 4 lots de la zone des Ortigues et de l'implantation d'une importante société de transport sur le parc économique que la CDC développe à Laruscade conjointement à l'installation de Flying-Whales.

Cette faculté à s'adapter à une situation de crise, à en tirer des conséquences positives, à aller vers sa mission essentielle - le Service Public - prouve que Latitude Nord Gironde est constituée, dirigée, animée de femmes et d'hommes, à la fois prudents, déterminés et associés pour ce même but.

Eric Happert

SOMMAIRE



01	INSTANCES COMMUNAUTAIRES	5
02	ACTIVITE ADMINISTRATIVE	10
03	MOYENS GENERAUX	13
04	FINANCES	15
05	RESSOURCES HUMAINES	25
06	COMMUNICATION	27
07	PROJETS et SERVICES	29
	Focus sur 2020	30
	Administration Générale	41
	Aménagement de l'Espace, Urbanisme	42
	Environnement, Développement Durable	46
	Développement économique	48
	Services Techniques, Voirie, Assainissement non collectif	49
	Tourisme	51
	Culture	52
	Enfance Jeunesse Sports	54
	CIAS	57

INTRODUCTION

Le présent rapport d'activités est établi en conformité avec l'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales. Celui-ci est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus. Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

Ce rapport a été élaboré en coordination et collaboration avec l'ensemble des services communautaires.

01 INSTANCES COMMUNAUTAIRES



33

**Conseillers
Communautaires**
représentant les 12
communes du territoire

dont



15

Membres du Bureau
Incluant les maires et
les Vice-Présidents

et



43

Elus communaux
intervenant dans les
commissions de travail de
la communauté de
communes



LES DELEGUES COMMUNAUTAIRES au 31 décembre 2020

Le Bureau



Éric HAPPERT
Président
Cézac

► **Les Vice-Présidents** sont chargés de mettre en œuvre les projets et de piloter la gestion des services communautaires dans des domaines de compétences spécifiques.

Jean-Luc DESPERIEZ Maire de Cubnezais 1er vice-président ▼ Urbanisme, SCOT, Patrimoine	Brigitte MISIAK Maire de Marsas 2ème vice-présidente ▼ Développement Economique	Alain RENARD Maire de Saint Savin 3ème vice-président ▼ Finances, Ressources humaines Communication	Benoit VIDEAU Laruscade 4ème vice-président ▼ Tourisme, Revitalisation des commerces et centres bourgs	Florian DUMAS Maire de Civrac-de-Blaye 5ème vice-président ▼ Services techniques, voirie, assainissement

Pierre ROUSSEL Cavignac 6ème vice-président ▼ Enfance, jeunesse	Jean-François JOYE Maire de Donnezac 7ème vice-président ▼ Aménagement de l'espace, Développement durable Politique foncière	Didier BERNARD Maire de Saint-Yzan-de-Soudiac 8ème vice-président ▼ Sport, Culture Associations	Jean-Pierre DOMENS Maire de Saint-Vivien-de-Blaye 9ème vice-président ▼ Affaires sociales

► **Les maires**



► **Les délégués communautaires**

CAVIGNAC	Dominique COUREAUD	MARSAS	Noël DUPONT
CEZAC	Bruno BUSQUETS Martine HOSTIER	SAINT MARIENS	Marc ISRAEL Mireille MAINVIELLE
CIVRAC-DE BLAYE	Françoise MATHE	SAINT SAVIN	Jean-Luc BESSE Edwige DIAZ Magali RIVES Julie RUBIO
CUBNEZAIS	Monique MANON	SAINT-YZAN DE-SOUDIAC	Maria QUEYLA Pascal TURPIN Eloïse SALVI
DONNEZAC	Jean-Marie HERAUD		
LARUSCADE	Philippe BLAIN Véronique HERVE		

LES COMMISSIONS ET GROUPES DE TRAVAIL

Avant d'être soumis au Conseil Communautaire, les projets et dossiers communautaires sont élaborés par

9 commissions thématiques consultatives constituées, soit d'élus issus du conseil communautaire, soit d'élus municipaux.



Véritables lieux de débats, d'échanges et de propositions ils sont animés par les vices-présidents.

➤ **Affaires sociales**

Vice-Président Jean-Pierre DOMENS

➤ **Aménagement de l'espace, Politique foncière, Environnement**

Vice-Président Jean-François JOYE

➤ **Développement économique**

Vice-Présidente Brigitte Misiak

➤ **Enfance, jeunesse**

Vice-Président Pierre ROUSSEL

➤ **Finances**

Vice-Président Alain RENARD

➤ **Urbanisme**

Vice-Président Jean-Luc DESPERIEZ

➤ **Revitalisation des commerces et centres bourg, tourisme**

Vice-Président Benoit VIDEAU

➤ **Services techniques, voirie, assainissement**

Vice-Président Florian DUMAS

➤ **Sport, associations**

Vice-Président Didier BERNARD

L'OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL



L'Office de Tourisme est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

L'Office de Tourisme est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le Président du Conseil d'Exploitation est Benoit VIDEAU et la Vice-Présidente Pascale DUPUY (au 31 décembre 2020). La composition du Conseil d'Exploitation de l'Office de Tourisme est la suivante :

7 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Eric HAPPERT, Benoit VIDEAU, Guillaume CHARRIER, Jean-Pierre DOMENS, Marcel BOURREAU, Marie RIVES, Patrick PELLETON.

6 délégués issus de la société civile : Marylène ROUTURIER, Agnès DARTIGOLLES, Frédéric CHASSIN, Delphine COUCHY, Maryse COUREAU, Pascale DUPUY.

LE CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION CULTURELLE

Tout comme l'Office de Tourisme, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle est constitué sous la forme d'une régie à autonomie financière. Par ce mode de gestion, la Communauté de Communes continue de gérer directement ce service public : la régie ne dispose pas d'une personnalité distincte de celle de la communauté.

Le CIAC est administré, sous l'autorité du Conseil Communautaire, par un conseil d'exploitation dont les attributions sont essentiellement consultatives. Le Président du Conseil d'Exploitation est Eric HAPPERT et son Vice-Président, Didier BERNARD.

La composition du Conseil d'Exploitation du CIAC :

8 délégués titulaires de la Communauté de Communes : Eric HAPPERT, Didier BERNARD, Véronique HERVE, Guillaume CHARRIER, Françoise MATHE, Noël DUPONT, Mireille MINVIELLE, Magali RIVES

7 délégués issus de la société civile : Michèle CADUSSEAU, Patricia PROUST-LABEYRIE, François DUMONTHEIL, Sandrine CAYOL, Marylène ROUTURIER, Bastien CHAMAILLARD, Béatrice DECIS

02 ACTIVITE ADMINISTRATIVE

INSTANCES COMMUNAUTAIRES

➤ Conseil Communautaire / Bureau / Président

Le Conseil Communautaire s'est réuni à **10 reprises** – dont une fois par visio-conférence - au cours de l'année 2021. A ces occasions,

187 délibérations ont été prises. Le Bureau communautaire s'est réuni à **7 reprises**. A ces occasions,

43 décisions ont été prises dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées. Enfin, le Président a pris

25 décisions dans le cadre des délégations qui lui ont été attribuées.

Concernant l'activité des instances communautaires a été marquée par deux faits marquants :

- Le **renouvellement du Conseil Communautaire**, le 5 juin 2020, nécessitant une activité administrative visant à la mise en place d'une série de décisions actualisant le fonctionnement des instances de décision de la CCLNG (commissions, délégations, règlement intérieur, etc.) ;
- **La crise sanitaire** qui a réclamé des **adaptations dans l'organisation des séances** : visio-conférence (séance du 29 avril 2020), limitation du public accueilli et retransmission des séances via internet.

➤ Commissions et groupes de travail

- Commission **économie** : 3 réunions
- Commission **revitalisation des commerces et centres bourgs / tourisme** : 2 réunions
- Commission **Enfance Jeunesse** : 5 réunions
- Commission **Sport** : 3 réunions
- Commission **Finances** : 7 réunions

- Commission **Aménagement de l'Espace – Voirie – Environnement** : 3 réunions
- Commission **Urbanisme/PLUi** : 6 réunions

➤ Autres instances de travail

- Conseil d'Exploitation du **Centre intercommunal d'Action Culturelle** : 6 réunions
- Conseil d'Exploitation de l'**Office de Tourisme** : 2 réunions
- COPIL **Service Technique Commun** : 2 réunions / COTECH Service Technique Commun : 1 réunion
- Groupe de travail **Communication** : 4 réunions

MARCHES PUBLICS



Liste des marchés publics en 2020 supérieur ou égal à 25 000 € HT

➤ **Accord-cadre à bons de commande relatif à la conception, réalisation graphique, mise en page et impression de support de communication (pour une durée d'un an reconductible trois fois) :**

- **Lot 1** : La conception graphique et mise en page d'outil de communication (avec création, déclinaison et actualisation)
- **Lot 2** : L'impression des supports de communication
- **Lot 3** : Conception et réalisation du magazine intercommunal de la Communauté de communes Latitude Nord Gironde.

➤ **Marché de maîtrise d'œuvre relative à la construction d'un ALSH sur la commune de Cézac** : Forfait de rémunération (avant APD) : 192 600 € HT.

➤ **Marché de prestations de service relatif à la mission suivi-animation de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat du Pays de la Haute Gironde (reprise marché en cours d'exécution)** : Montant estimé du marché à prix mixtes 1 035 895 € HT.

➤ **Marché de travaux relatif à la construction d'une gendarmerie et 19 logements réservés aux gendarmes sur la commune de Saint-Savin** : Montant du marché pour l'ensemble des 16 lots (avenants inclus) : 4 013 720,28 € HT.

A noter : Le lot 15 « Aménagements paysagers » a fait l'objet d'un marché réservé (article L.2113-15 du Code de la commande publique) auprès d'une structure d'Insertion par l'Activité Economique (IAE).

➤ **Marché de prestations d'assurances en garanties Dommages Ouvrage relatif à la construction d'une gendarmerie et de 19 logements** : Montant total du marché : 41 049,94 TTC (pas de TVA).

- Lot 1 : Dommages Ouvrages et garanties complémentaires : 27 356,81 TTC
- Lot 2 : Tous risques chantier et responsabilité civile du maître d'ouvrage : 13 693,13 TTC

➤ **Marché de prestations d'assurances des véhicules à moteur et risques annexes (pour une durée ferme de deux (2) ans)** : Montant du marché 30 519,74 € TTC (pas de TVA).

- **Accord-cadre à bons de commande relatif à l'élaboration et livraison, en liaison froide, de repas pour les enfants de la micro-crèche (durée un an reconductible trois fois)** : Montant estimé du marché 38 800 € HT pour quatre (4) années.
- **Marché de travaux relatif à la construction d'une épicerie solidaire à Saint-Yzan-de-Soudiac** : Montant 341 407,03 HT pour l'ensemble des lots
- **Accord-cadre relatif aux travaux de voirie pour la Communauté de communes** : Montant estimé 3 000 000 € HT (750 000 € HT/an) pour 4 ans

03 MOYENS GENERAUX

PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

La Communauté de communes dispose d'un patrimoine immobilier et foncier, en propriété et en location, qu'il lui revient d'entretenir.

Patrimoine immobilier en propriété

- Maison de la Communauté de Communes - siège administratif CCLNG (Saint-Savin);
- Maison de la Petite Enfance - accueil petite enfance (Cavignac)
- Micro-crèche (Saint-Yzan-de-Soudiac) - bâtiment livré fin 2020
- Le Chai 2.0 - espace de formation numérique, coworking et location de bureaux (Marsas)
- Bâtiment accueillant les locaux de l'AMSADHG (rue de Marjolleau - St-Savin)
- Locaux du Centre Intercommunal d'Action Sociale (Saint-Yzan-de-Soudiac)
- Locaux mis à disposition, à titre gracieux de l'Ecole de Musique des Hauts de Gironde pour dispense de cours de musique (Saint-Yzan-de-Soudiac)
- Garage et Locaux techniques Halte-Garderie Itinérante (Saint-Savin)



Patrimoine immobilier en gestion

- Relais d'Assistantes Maternelles à Cézac, dans des locaux contigus au groupe scolaire loués à la commune ;
- Locaux du Service Intercommunal d'Aide Alimentaire à Civrac-de-Blaye, loués auprès d'un particulier.
- Locaux du Service Technique Commun (STC) : dans le cadre de la mutualisation des ST, des locaux techniques communaux ont été mis à disposition de la CCLNG :
 - Hangar technique de Cavignac (300 m²)
 - Hangar technique de Saint-Savin (500 m²)
 - Hangar et atelier technique de Saint-Yzan-de-Soudiac (100 m² + 115 m²)
 - Hangar technique de Civrac-de-Blaye (320 m²)
 - Hangar technique de Cézac (90m²)
 - Hangar technique de Saint-Mariens (200 m²)

Equipements et terrains en propriété

- Aire de co-voiturage à Cavignac et à Cézac
- Aire d'accueil des gens du voyage à Cavignac
- Terrain adjacent à la Maison de la CDC à Saint-Savin, d'une surface de 3 100 m² pour un projet d'équipement culturel
- Terrain d'une surface de 4 800 m² à Saint-Savin pour un projet de construction d'une caserne de gendarmerie et de 19 logements pour les gendarmes donc les travaux ont débuté à l'automne 2020.
- Diverses réserves foncières à vocation économique (Laruscade, Cézac, etc.)

MATERIEL MUTUALISE

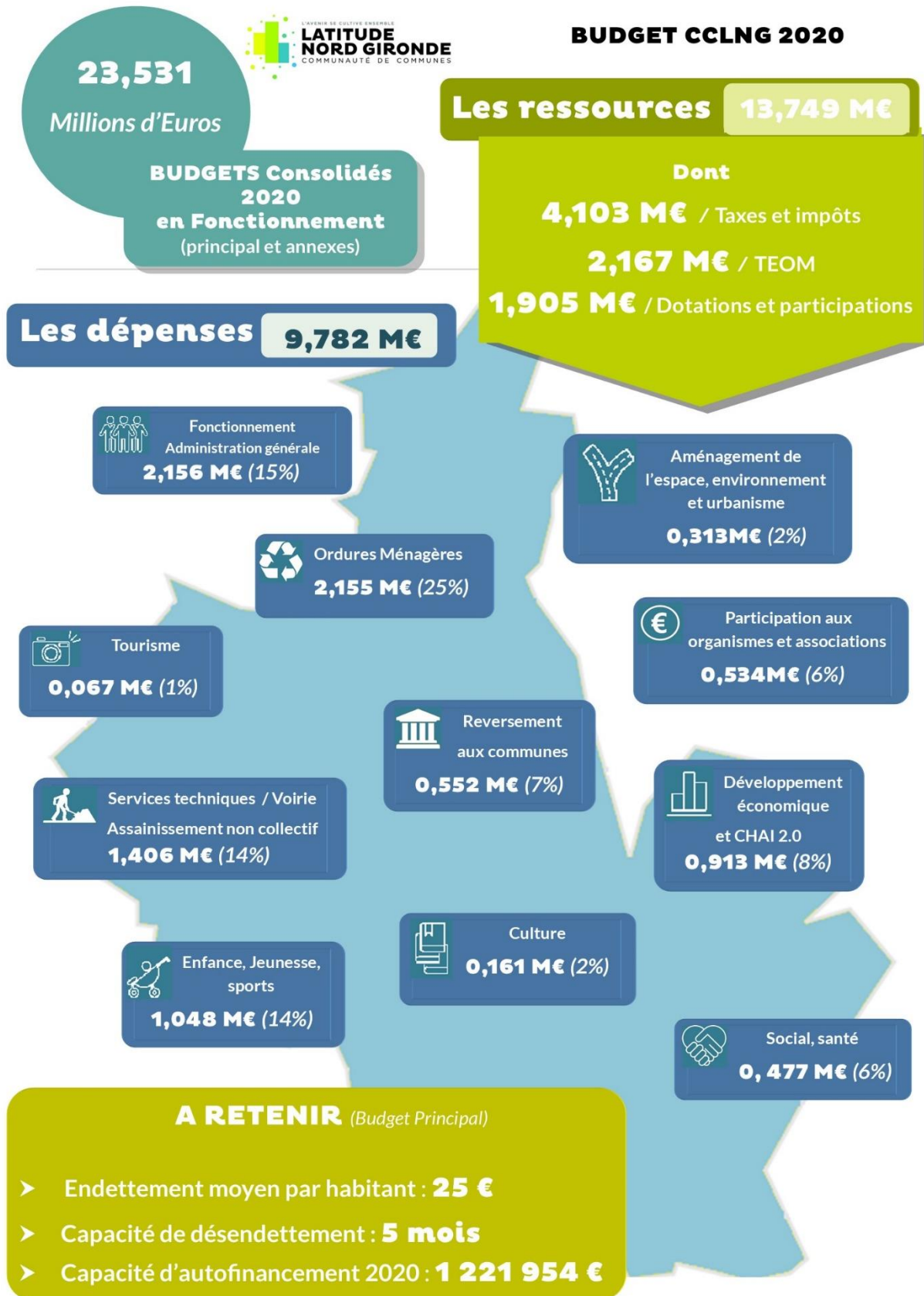
La communauté de communes a acquis un certain nombre de matériels pour ses besoins propres et ceux des communes. Ces biens sont utilisés selon les besoins et leur disponibilité par les communes et la communauté de communes : **2** chapiteaux de 60 m², **1** barnum de 9m², **4** banderoles pour la promotion de manifestations, **24** grilles d'exposition, **2** défibrillateurs, **2** vidéoprojecteurs et **1** ordinateur portable. Ces matériels sont mis à disposition des associations locales et des communes sur demande, et par le biais d'une convention de mise à disposition gratuite. L'installation des matériels est à la charge des communes.

REPARTITION DES PRETS DE MATERIELS

Prêts accordés

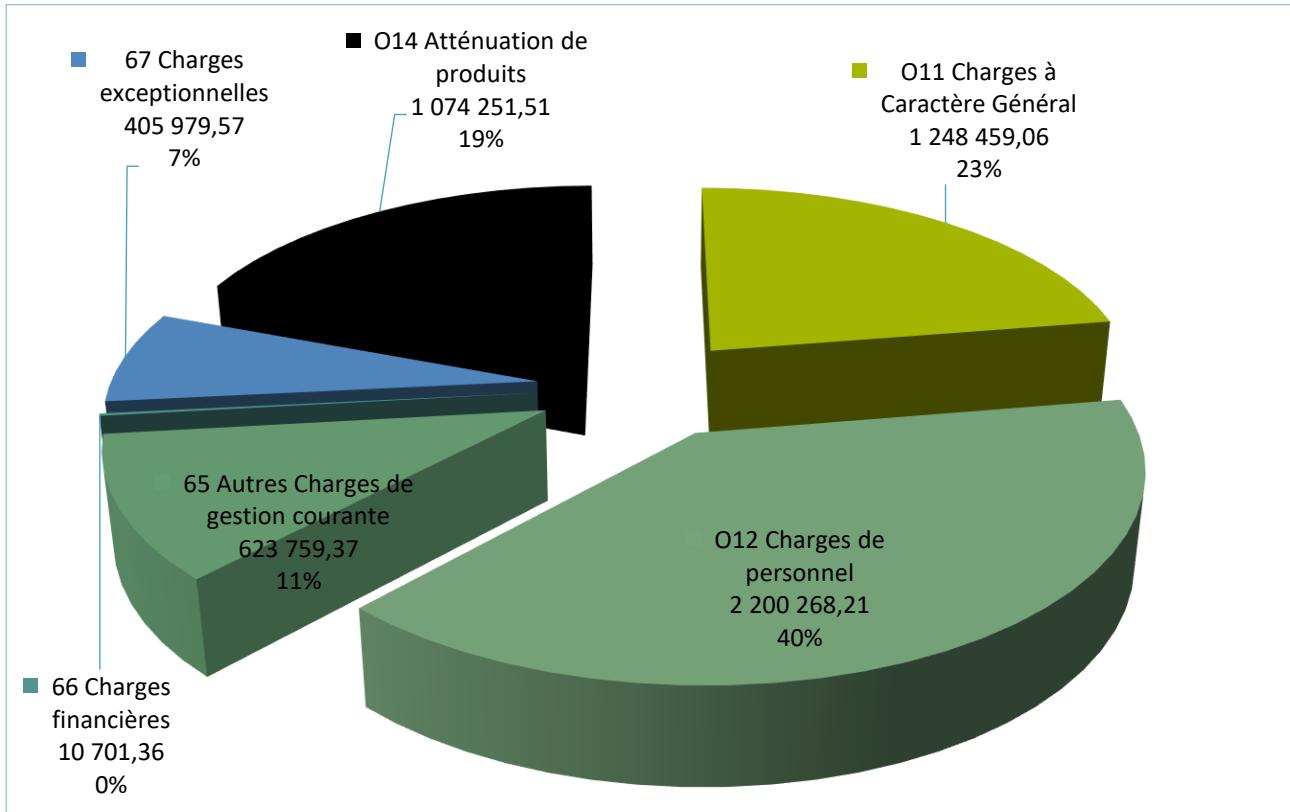
BANDEROLES		CHAPITEAUX		GRILLES	
Cavignac		Cavignac		Cavignac	
Cézac		Cézac		Cézac	
Civrac-de-Blaye		Civrac-de-Blaye	1	Civrac-de-Blaye	2
Cubnezais	1	Cubnezais		Cubnezais	
Donnezac		Donnezac		Donnezac	
Laruscade	1	Laruscade		Laruscade	
Marcenais		Marcenais		Marcenais	
Marsas		Marsas		Marsas	
Saint Mariens		Saint Mariens		Saint Mariens	
Saint Savin		Saint Savin	1	Saint Savin	1
Saint Vivien		Saint Vivien		Saint Vivien	
Saint Yzan		Saint Yzan		Saint Yzan	
TOTAL	2	TOTAL	2	TOTAL	3

04 FINANCES



COMPTE ADMINISTRATIF 2020

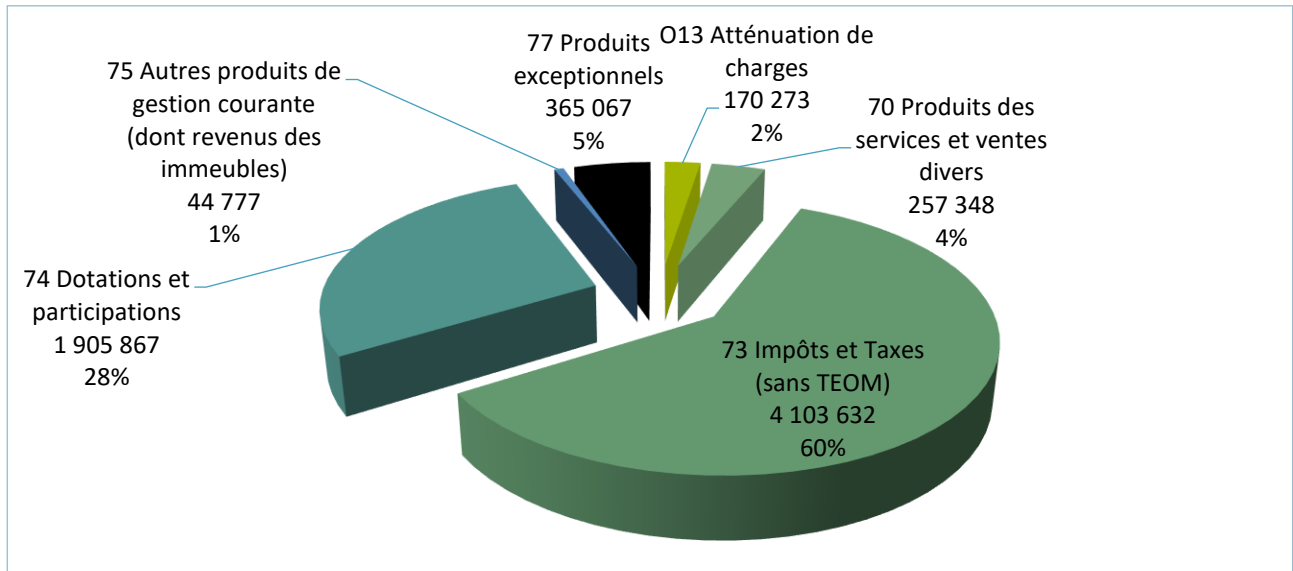
Dépenses réelles de fonctionnement 2020 (hors TEOM) : **5 563 419 €**



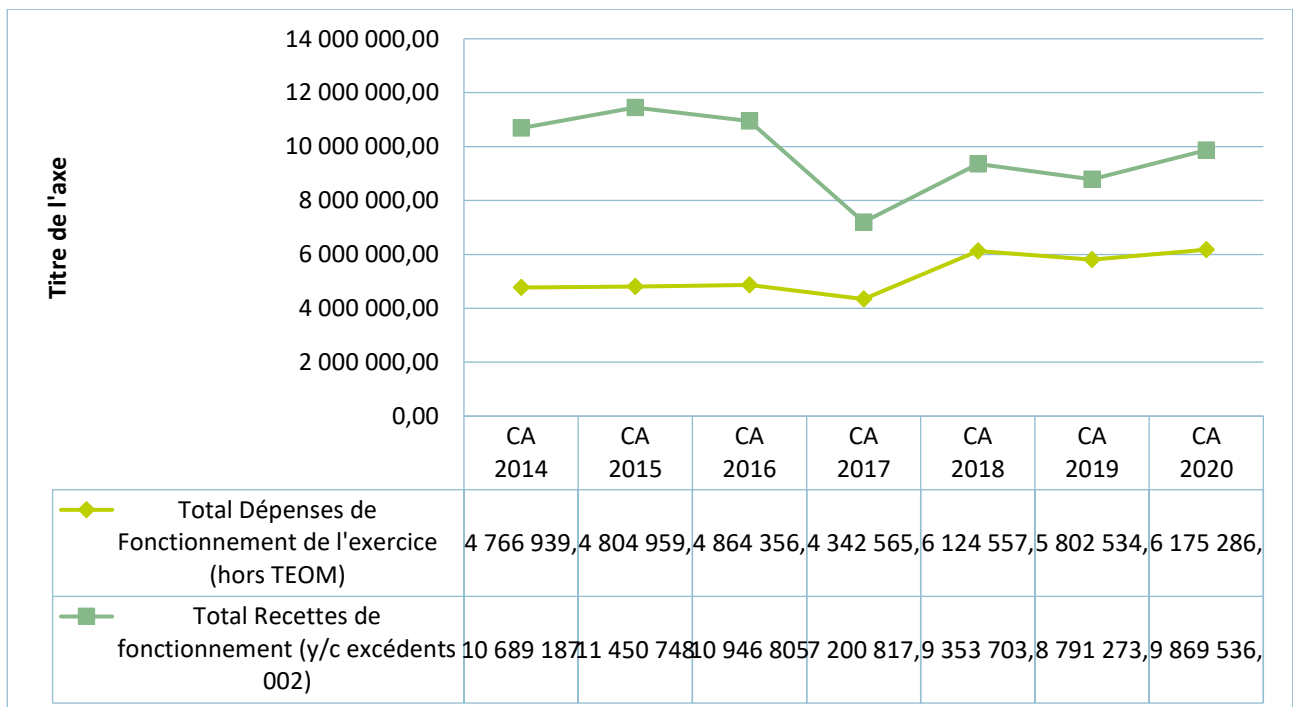
Le **compte administratif 2020 se caractérise par une baisse des dépenses de fonctionnement (-0.52%)**. On note une **stabilité des dépenses de personnel** mais une **hausse des charges à caractère général (+8%)**, compensée par une **baisse des charges exceptionnelles (-35%)** en lien avec la **diminution des dotations au CIAC (-23 000 €), à l'OT (-18 000 €) et au CIAS (-20 000 €)**. Le solde de fonctionnement en intégrant les excédents antérieurs reportés est de + 3 688 499 € et de + 697 472 € sur l'exercice 2020 (hors excédents antérieurs), en hausse par rapport à 2019.

Recettes Réelles de fonctionnement 2020 : **6 846 963 €**

Les impôts et taxes sont stables par rapport à 2020 (-0.32%). Les dotations et participations augmentent sensiblement (+ 21%) en raison des aides importantes de la CAF et du nouveau dispositif d'OPAH porté par la CCLNG.

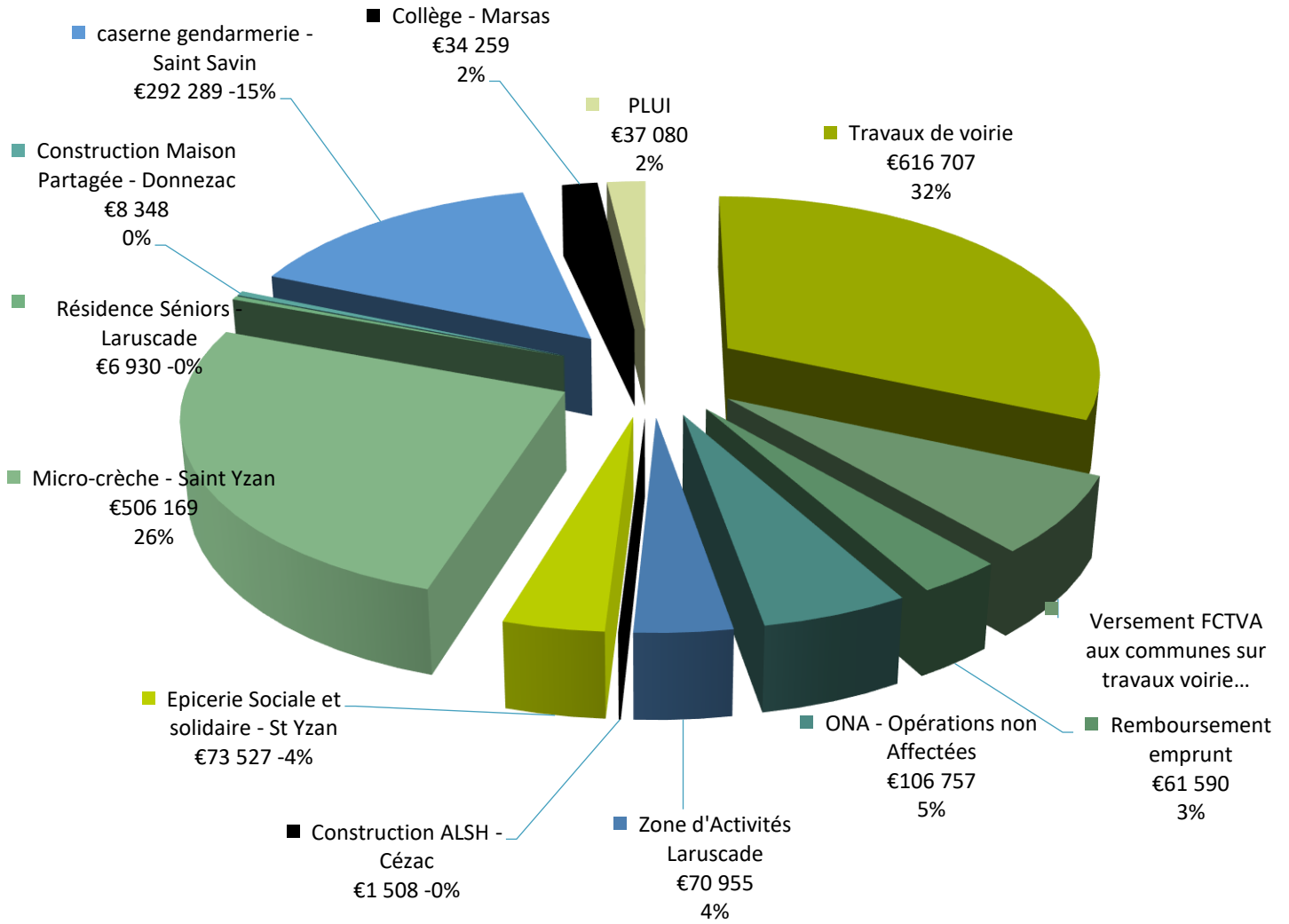


Total Dépenses et Recettes de fonctionnement de 2011 à 2020



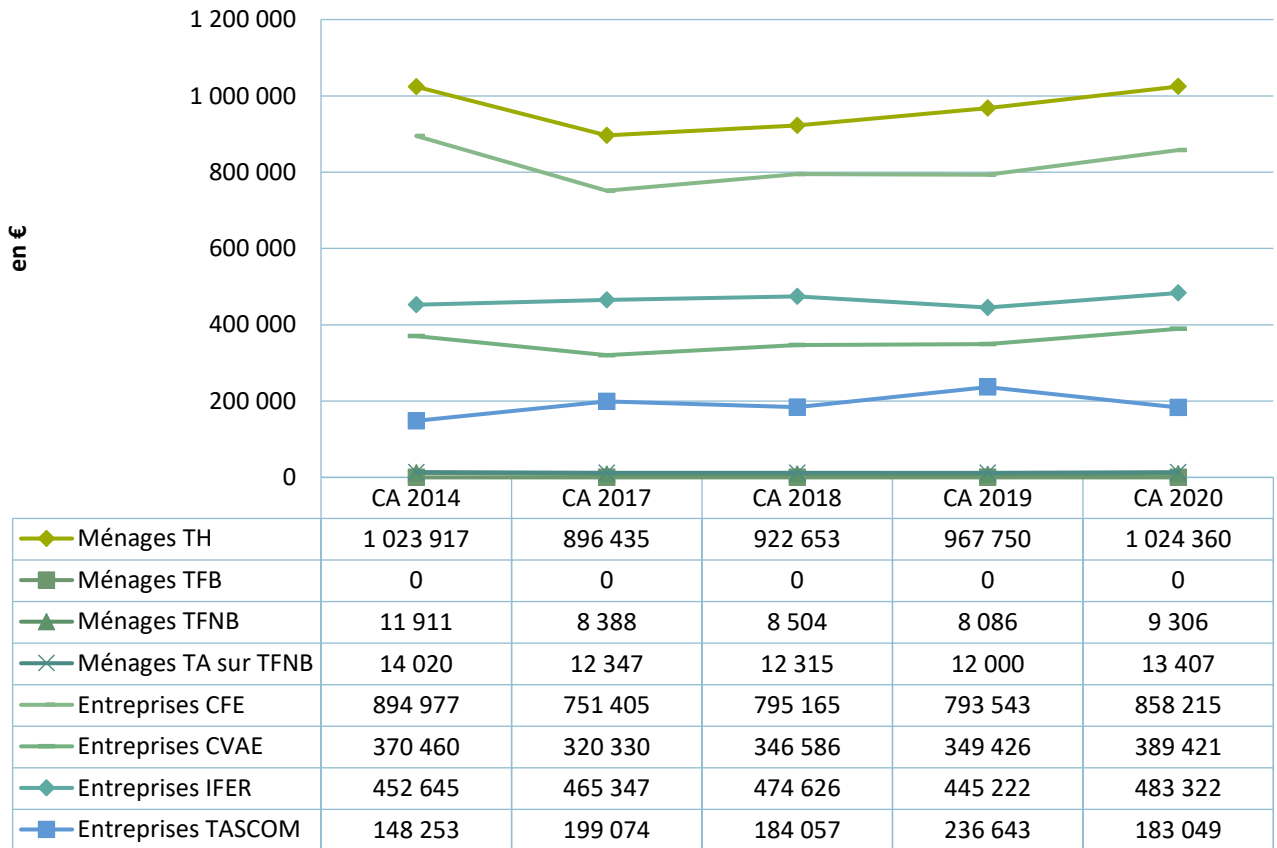
INVESTISSEMENT

Dépenses réelles d'investissement 2020 : **1 953 598 €**



LA FISCALITE

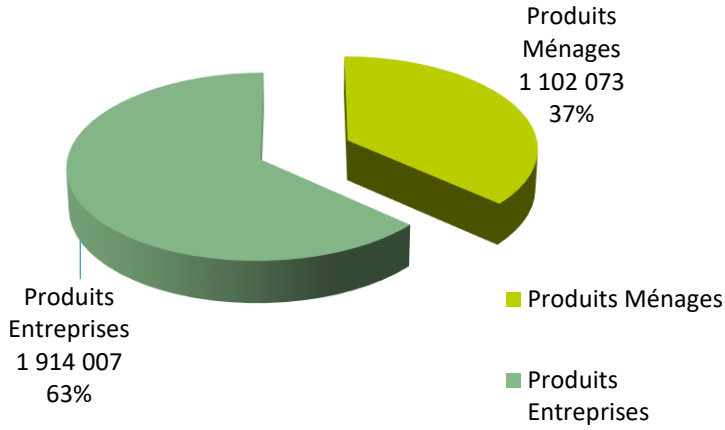
Poids / évolution des produits de fiscalité ménages et entreprises de 2014 à 2020



En 2020, le produit fiscal total est de 2 959 554 €, soit en hausse de + 5.65% par rapport à 2019, en lien avec la dynamique des bases, les taux n'ayant pas été augmentés en 2020.

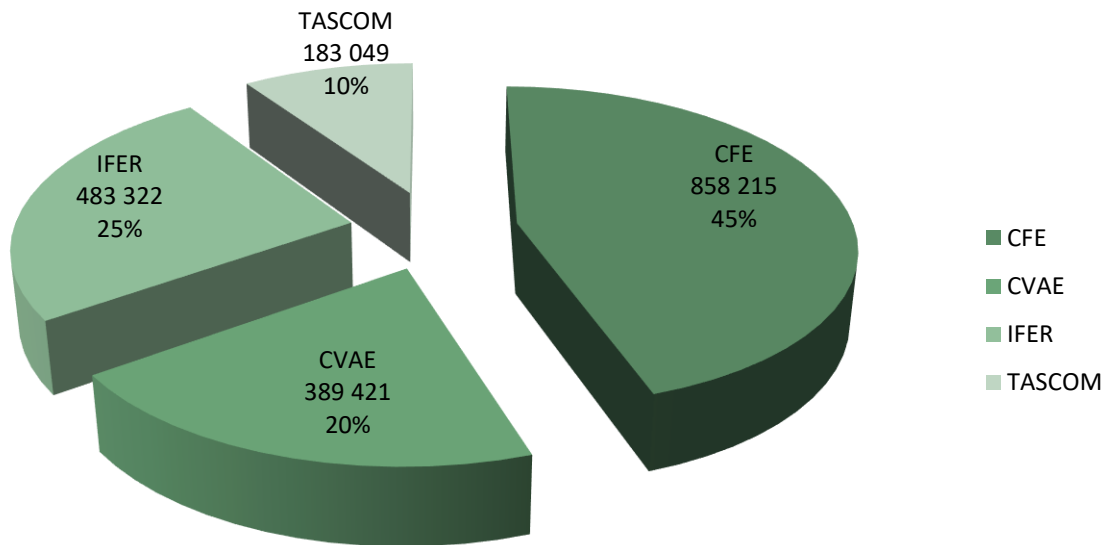
Les deux fiscalités les plus contributrices au total du produit fiscal de la CCLNG sont la Taxe d'Habitation (34%) et la Cotisation Foncière des Entreprises (28%). La taxe d'habitation va largement diminuer en 2021 pour être compensée par la perception d'une fraction de TVA nationale.

Part fiscalité ménages / entreprises en 2020



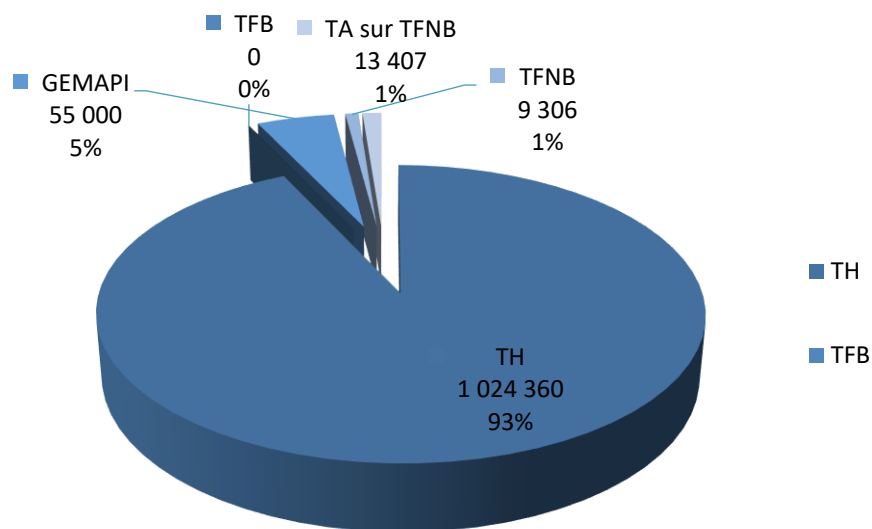
En 2020, la répartition entre le produit fiscal « Ménages » et « Entreprises » est respectivement 37% et 63%.

Répartition fiscalité entreprises en 2020



Le produit fiscal des entreprises perçu par la CCLNG se répartit en 4 catégories : la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) pour 45%, l'Imposition Forfaitaire pour les Entreprises de Réseaux (IFER) pour 25%, la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) pour 20% et la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM), acquittée par 6 entreprises, pour 10%.

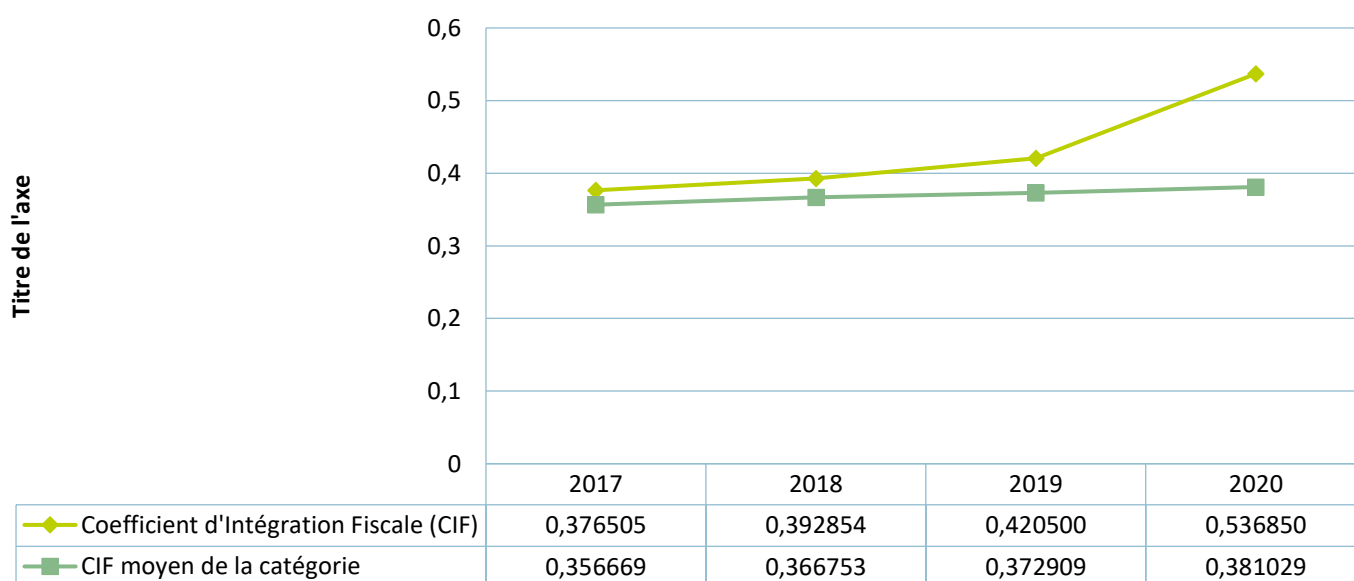
Répartition fiscalité Ménages en 2020



En 2020, la fiscalité « Ménages » perçue par la CCLNG se répartit en 4 catégories : la Taxe d'Habitation (TH) pour 93%, la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) pour 1%, la Taxe Additionnelle pour le Foncier Non Bâti (TAFNB) pour 1% et la Taxe sur la gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) pour 5%.

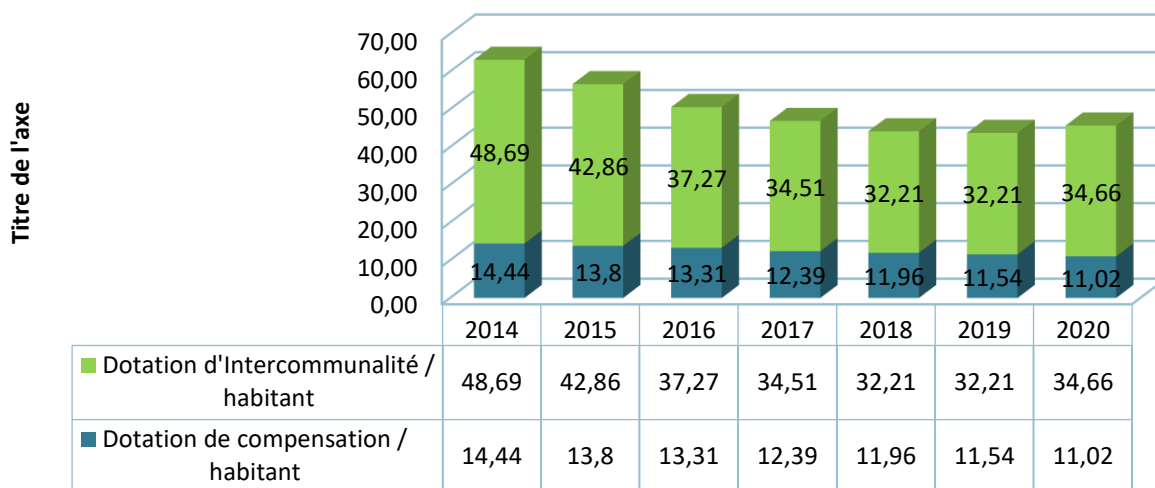
A noter que, depuis 2010, année de la réforme de la fiscalité et de l'attribution des taxes « Ménages » à la CCLNG, celle-ci n'a pas fait évoluer les taux de ces taxes ; la taxe sur le foncier bâti est toujours nulle.

LE COEFFICIENT D'INTEGRATION FISCALE (CIF)

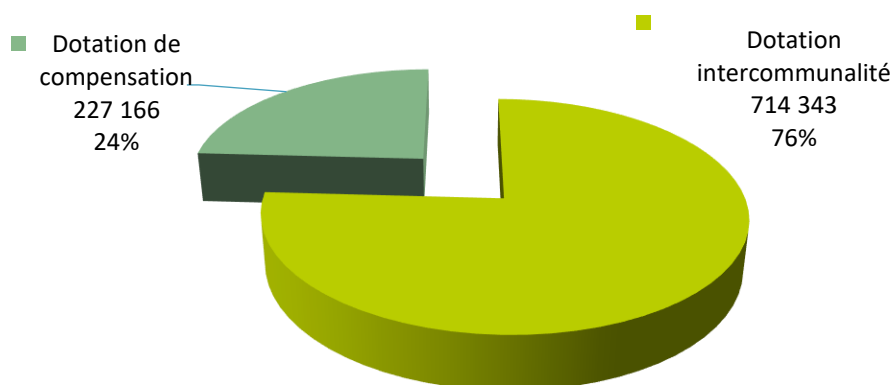


Le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) de la CCLNG, indicateur en partie structurant du calcul de la Dotation Globale de Fonctionnement communautaire, fait l'objet d'une attention particulière par la CCLNG pour tenter de le faire évoluer à la hausse ou de le maintenir à un niveau élevé afin de maximiser la DGF versée à la CCLNG. **En 2020, le CIF de la CCLNG est de 0.536850, contre 0.420500 en 2019, et il est de + 41% par rapport à la moyenne des collectivités de la même catégorie d'intercommunalités (2020).**

LES DOTATIONS DE L'ETAT



Les dotations de l'Etat pour la CCLNG ont deux composantes : la dotation d'intercommunalité et la dotation de compensation. Ces dotations sont en forte baisse par rapport aux années antérieures et sont de 45.68 € / habitant en 2020 contre (63,13 € / habitant en 2014), soit - 28% en 6 ans correspondant à - 17.45 € / habitant. Avec une population DGF de 20 609 habitants en 2020, **la baisse des dotations de l'Etat représente en 2020, sur la base des montants de 2014, une perte financière pour la CCLNG de 359 627 €.**



LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)

	2018	2019	2020
Recettes réelles de Fonctionnement (RRF)			
Chap 70	226 082	235 857	257 347
Chap 73	3 653 055	4 116 892	4 103 632
Chap 74	1 604 484	1 569 547	1 905 867
Chap 75	44 083	93 790	44 777
Chap 77	618 408	12 553	365 067
Chap 013	29 400	82 785	170 273
Total RRF (1)	6 175 512	6 111 424	6 846 963
Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)			
Chap 011	1 040 618	1 153 209	1 248 459
Chap 012	1 905 911	2 150 066	2 200 268
Chap 65	522 429	605 501	623 759
Chap 66	23 009	9 586	10 701
Chap 67	444 051	628 240	405 980
Chap 014	1 101 024	1 045 474	1 074 252
Total DRF (2)	5 037 042	5 592 076	5 563 419
CAF brute (3 = 1-2)	1 138 470	519 348	1 283 544
Dépenses - Dotat° aux amortissements et cession d'immo (chap 042)	1 087 515	210 457	611 868
Recettes - Chap 042	319 940	38 370	25 796
Excédent de fonctionnement (= 3 - chap 042)	370 895	347 261	697 472
Rembt de la dette en capital (4)	81 665	78 288	61 590
CAF Nette (= 3 - 4)	1 056 805	441 060	1 221 954
Taux de CAF (épargne brute) : CAF / Recettes de fonctionnement	18,44%	8,50%	18,75%
Annuité de la dette (emprunts : k + i)	106 552	97 055	73 690
Encours de la dette (dette au 31/12/N)	1 029 036	579 997	506 307
Capacité de désendettement (en année) : encours dette / CAF brute	0,90	1,12	0,39

L'activité de la CCLNG et le développement de nouveaux projets s'effectuent à un rythme soutenable assurant une stabilité financière et une capacité de financement des projets futurs. La capacité de désendettement de la CCLNG demeure très favorable (environ 5 mois en 2020 quand le seuil de grande vigilance est de 10 ans). L'annuité de la dette est de 3.58 € par habitant. La dette par habitant est de 25 €.

LA COMPTABILITE EN QUELQUES CHIFFRES (tous budgets) - 2020

	2020	Evolution
Suivi de la Dépense		
Nombre de mandats émis (dépenses)	5 101	+ 12% par rapport à 2019
Délai Global de Paiement	28 jours	contre 30 jours autorisés
Recouvrement des recettes		
Nombre de Titres émis	2 393	+ 32% % par rapport à 2019
Gestion		
Taux de consommation des dépenses de fonctionnement réel (budget général)	77%	85 % en 2019

Le niveau de ces indicateurs de performance a pu être préservé malgré les contraintes causées par la crise sanitaire.

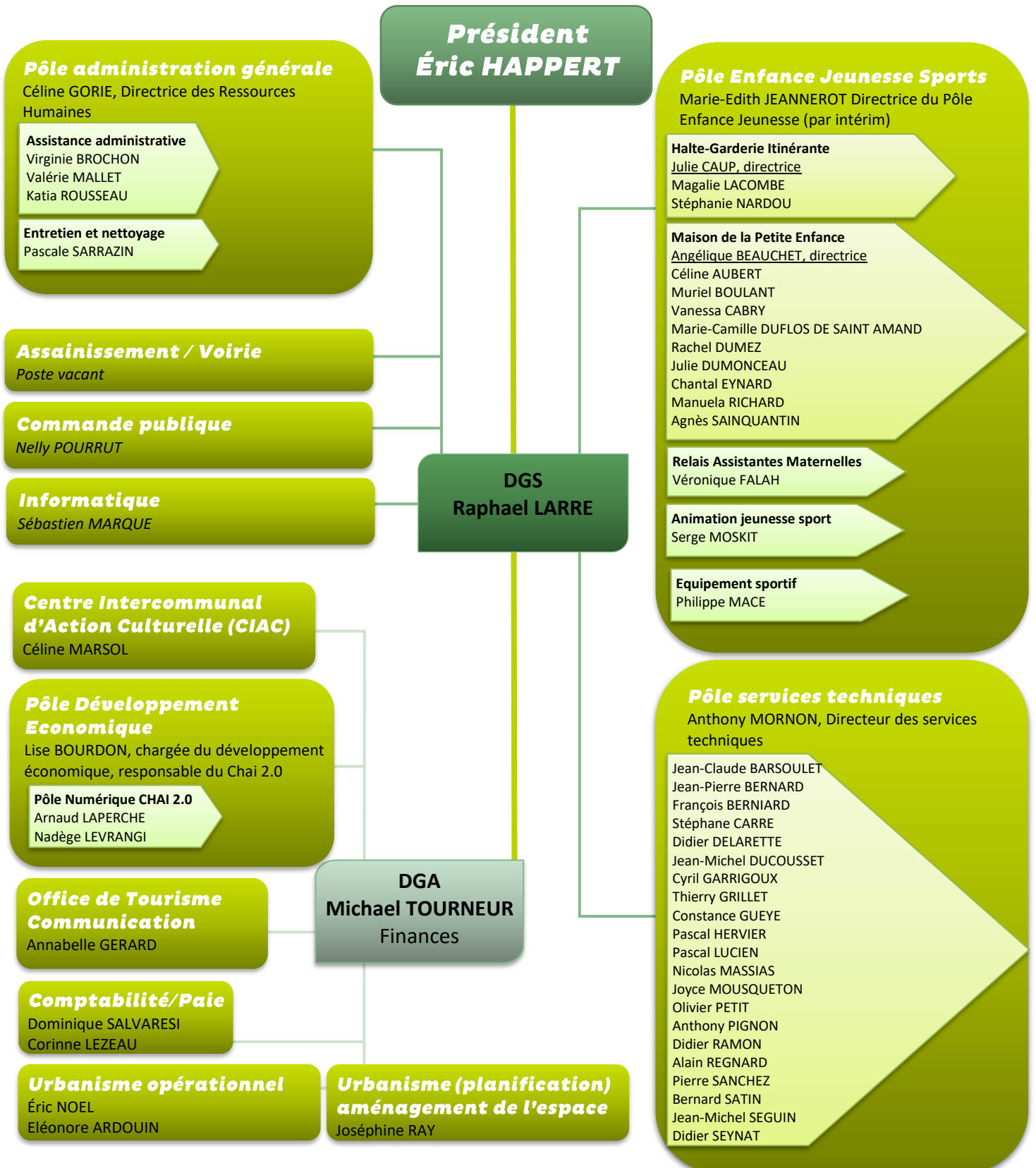
AIDES AUX ASSOCIATIONS 2020

Dans le cadre du budget général de la Communauté de Communes et du Centre Intercommunal d'Action Culturelle, les règlements d'interventions auprès des associations ont été modifiés afin de fixer les règles, de tenir compte de la crise sanitaire et des conditions d'annulation, de créer un support unique à compléter par toutes les associations.

Ainsi, en 2020, la CCLNG a aidé 15 associations pour un montant total de 87 820 €.

05 RESSOURCES HUMAINES

ORGANIGRAMME DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES au 31 décembre 2020



Au 31 décembre 2020, l'effectif total de la CCLNG est de **66 agents** (postes permanents et non permanents, temps complet et non complet).

- 13** agents de catégorie A
- 7** agents de catégorie B
- 46** agents de catégorie C

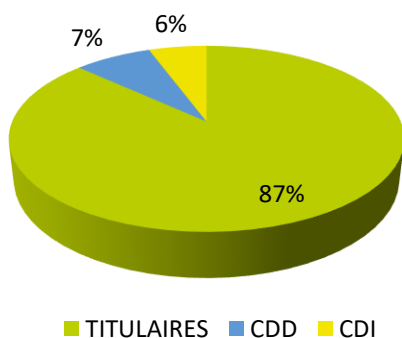
Dont :

- 46** agents titulaires
- 4** agents CDD emploi permanents
- 3** agents CDI emploi permanent
- 13** agents non permanents

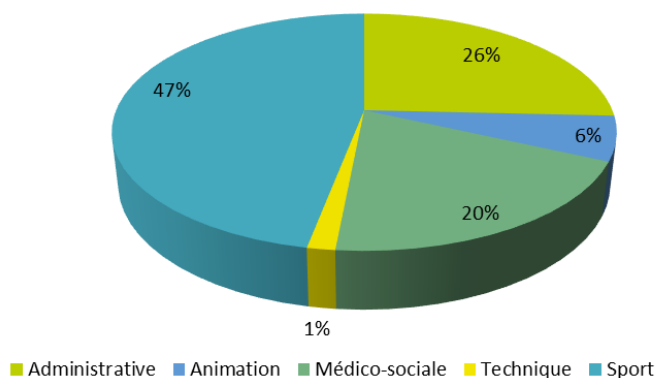
Avec :

- 36** femmes et **30** hommes
- 7** agents en disponibilité (2 Catégorie A et 5 Catégorie C)

POSTES EMPLOIS PERMANENTS



EFFECTIF PAR FILIERES



FORMATION DES AGENTS

28.5 jours réalisés

23 agents concernés

Année a été marqué par la crise sanitaire : beaucoup de formations ont été annulées ou reportées.

LES MOUVEMENTS DU PERSONNEL PERMANENT

7 arrivées dont **5** agents sur emploi permanent

1 mutation entrante

1 mutation sortante

1 départ à la retraite

1 démission sur emploi permanent (remplacement)

3 agents ont été recrutés pour des missions ponctuelles (Office de Tourisme, animateur Sports Vacances)

Dans le cadre de la création de la micro-crèche, un mouvement de mutation interne, à l'issue d'une consultation des agents diplômés déjà présents dans les autres services petit enfance de la CCLNG, a été mis en place.

COMITE TECHNIQUE et CHSCT

4 CHSCT : création des registres santé et sécurité au travail.

4 comités techniques : mise en place du Complément Indemnitaire Annuel (C.I.A), Compte Personnel de Formation, **charte informatique**, gestion des congés sur la période en lien avec le confinement, suppression poste TC et création poste TNC, **actualisation du RIFSEEP**.

RIFSEEP

Le régime indemnitaire est un complément de la rémunération principale des agents publics. Dans le cadre des outils de modernisation et de simplification du paysage indemnitaire de la fonction publique le nouveau dispositif indemnitaire a été progressivement mis en œuvre par la CCLNG avec deux nouvelles primes complémentaires qui forment le RIFSEEP :

L'IFSE : indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise, tenant compte du niveau de responsabilité et d'expertise requis dans l'exercice des fonctions

CIA : complément indemnitaire annuel, lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir, exclusifs de toutes autres primes et indemnités de même nature.

CHARTRE INFORMATIQUE

La charte informatique de la CCLNG définit les conditions d'accès et les règles d'utilisation des moyens informatiques et des ressources extérieures via les outils de communication. Elle a pour objet de sensibiliser les utilisateurs aux risques liés à l'utilisation de ces ressources en termes d'intégrité et de confidentialité des informations traitées. Ces risques imposent le respect de certaines règles de sécurité et de bonne conduite.

PRIME COVID

Considérant un surcroît significatif de travail des agents des services techniques dans des conditions dégradées, la CCLNG a décidé le versement d'une prime exceptionnelle (autorisée par la loi d'urgence sanitaire) pour compenser les sujétions exceptionnelles et temporaires qu'ont subi les agents dans l'exercice de leurs missions. Ce versement a concerné 17 agents, pour des montants de prime s'établissant entre 13€ et 500€ (selon les temps de travail effectifs).

06 COMMUNICATION

MAGAZINES COMMUNAUTAIRES

La Communauté de communes a publié 2 magazines communautaires (Le Mag') en 2020, dû aux changements des instances de la CDC au mois de juin mais également à la mise en place du nouveau marché de la communication (lot graphisme et lot impressions).

Une nouvelle version du magazine, plus enrichie et structurée, a vu le jour en décembre 2020.

➤ **Mag janvier** : agenda culturel, nouveau dispositif d'aides aux TPE, zoom sur la composition du Conseil Communautaire, dossier sur le Contrat Local de Santé et la Petite Enfance, zoom sur le service de broyage des déchets etc.

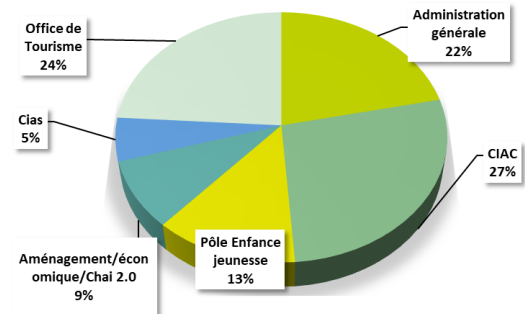
➤ **Mag décembre** : une rubrique permet de revenir sur les faits marquants en image, les brèves mettent en avant les informations dites 'à chaud', la nouvelle équipe d'élus est présentée sous forme de trombinoscope, un dossier 'Compétences' valorise les actions et projets de plusieurs services de la CCLNG (OPAH, Economie, Scot, PLUi, Culture ...). Deux nouvelles pages mettent en avant un acteur du territoire, quel que soit le secteur d'activités, et une association qui participe au dynamisme du territoire. L'agenda est décrit avec des événements du territoire organisés par les services de la CDC mais aussi des associations et des communes

Un espace d'expression libre est également ouvert aux délégués communautaires.



PANORAMA PRESSE

73 articles recensés en 2020 sur les journaux locaux Sud-Ouest et Haute Gironde.



18 | **Saint-Savin et ses environs** | Vendredi 11 septembre 2020 | Haute Gironde

Bloc-notes

LARUSCADE

Envol
Suite à l'annulation de la manifestation Envol initialement prévue le 12 septembre, l'office de tourisme Latitude Nord Gironde propose sur sa Page Facebook une édition de la fête dédiée à la thématique des loisirs aériens avec de nombreux points pour découvrir, créer ou approfondir ses connaissances.

ST-CHRISTOLY-DE-B.

Ensemble vocal chirostolien

L'ensemble vocal chirostolien reprend ses activités le 14 septembre au lieu à 20h30. 06 46 10 20 49

Dance attitude

L'association Dance Attitude organise ses inscriptions à la suite. Cours le vendredi 11 septembre de 18h à 20h, samedi 12 septembre de 10h à 12h. Répétitions à partir du jeudi 17 septembre.

Culture Vox

Assemblée générale le 14 septembre à 18h au lieu.

Mercredi 16 septembre

Atelier musical gratuit ouvert à la Bibliothèque à 10h30-11h30.

Tous les dimanches à partir de 4h, inscriptions au 05 47 42 74 46 ou bibio-bibliochimie@chirostoly.fr

Les élus signent le protocole Flying Whales

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

Le conseil municipal a adopté l'arrivée des dignitaires...

SITE INTERNET

- **Chiffres clés**
- 6100** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Interne CCLNG
- 5238** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet du Chai 2.0
- 1600** visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet de l'Office de Tourisme

PANNEAUX NUMERIQUES

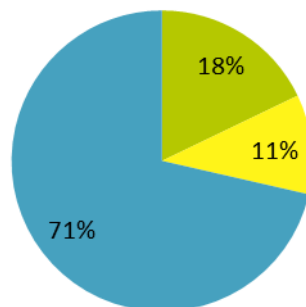
Répartition des messages par services de la CCLNG

Répartitions des diffusions

ORIGINE DE LA DEMANDE					
ASSOS AIDEES CCLNG/CIAS	DIFFUSION	COMMUNES (+assos non aidées)	DIFFUSION	SERVICES CCLNG	DIFFUSION
Au fil de la passion 33	1	CAVIGNAC	1	Enfance jeunesse	3
L'imaginarium	1	CEZAC		CIAC	3
Les loupiots de chez nous	1	CIVRAC	2	OT	11
		CUBNEZAI		Aménagement	2
		DONNEZAC	2	Développement éco	1
		LARUSCADE			
		MARCENAI			
		MARSAS			
		ST MARIENS			
		ST SAVIN			
		ST VIVIEN			
		ST YZAN			
TOTAL	3	TOTAL	5	TOTAL	20

Répartition des diffusions

■ COMMUNES ■ ASSOS AIDEES ■ SERVICES CCLNG



07 PROJETS ET SERVICES

EN 2020 LA CDC L'A FAIT ...

**AIDE A LA
RENOVATION
DE L'HABITAT**

Méthanisation

**Flying
Whales**

ENVIRONNEMENT

PLUi

GEMAPI

SCOT

**ZONES
D'ACTIVITES**

Micro-crèche

**SERVICE
de broyage
à domicile**

NUMERIQUE

**CHAI
2.0**

**BLAYE BOURG
TERRES
D'ESTUAIRE**

COTEAC

FOCUS SUR
la gestion
de la crise
sanitaire

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent qui a bouleversé le fonctionnement de toute la société dans l'intégralité des champs qui la composent.

La CCLNG n'a évidemment pas été épargnée. Elle a dû s'adapter pour parvenir à maintenir le fonctionnement de ses services, et également pour développer des modes opératoires visant à soutenir le monde économique et associatif à surmonter une situation pouvant générer de réelles fragilités tant financières que sociales sur une grande partie de ses champs d'intervention.



La mobilisation de la CCLNG pour maintenir son activité et soutenir à destination des habitants et des acteurs socio-économiques du territoire s'est déclinée par divers leviers : accompagnement, aides financières, et adaptation des services de la CCLNG.

Accompagnement des habitants et acteurs du territoire

Dès le premier confinement, la CCLNG a mobilisé son service Développement économique, en lien avec les chambres consulaires et la Région Nouvelle Aquitaine, pour **contacter un panel d'entreprises du territoire** afin de s'assurer que les mesures gouvernementales étaient bien comprises et sollicitées et faire remonter des éventuelles situations inquiétantes. La CCLNG s'est également constituée comme **un relais d'information sur les mesures gouvernementales d'urgences** au profit des entreprises par le biais de messages électroniques ciblés et par une information globale sur le site Internet. A des fins plus durables, la CCLNG a souhaité initier une action de relance de la politique du commerce de proximité avec la volonté d'intégrer les commerçants à l'action de la CCLNG : questionnaire adressé à 120 commerçants du territoire pour faire un état des lieux et définir les premiers besoins d'accompagnement de la collectivité.

L'Office de Tourisme, dans le cadre du Dispositif Blaye Bourg Terres d'Estuaire (BBTE), a procédé à une évolution du **Plan Local de Professionnalisation** dédié aux professionnels avec des sessions axés sur l'ouverture de la saison et à l'adaptation à la crise sanitaire. L'Office de Tourisme a également communiqué, auprès des prestataires touristiques, les informations relatives aux directives gouvernementales les concernant et celles des institutions touristiques, tout au long de la crise sanitaire.

L'Office de Tourisme et le CIAC ont également relayé des propositions d'activités culturelles et de rendez-vous artistiques virtuels, durant le confinement de mars/avril 2020, via la page Facebook de la CCLNG.

En matière d'action culturelle, le CIAC a organisé, en juin 2020, une **réunion de concertation avec les acteurs culturels** du territoire pour connaître leur situation et définir quelles mesures de soutien mettre en œuvre à leur égard. C'est ainsi que la CCLNG a mis en œuvre, au cours de l'été et lors de la rentrée scolaire 2020, la réalisation et la **diffusion d'un support de communication pour mettre en lumière l'offre des trois écoles de musique** du territoire pour tenter de limiter une éventuelle baisse des inscriptions à la rentrée scolaire 2020/2021.

En matière de services à la population, la CCLNG, via le Relais d'Assistants Maternelles, a effectué, lors du premier confinement de mars/avril 2020, un suivi des **besoins de garde pour les professionnels prioritaires**. De plus, la CCLNG a mis en place un **service gratuit d'échange avec une psychologue** par téléphone ou visio-conférence entre avril et juin 2020, accessible à toutes les familles du territoire, pour les accompagner sur des difficultés familiales résultant du confinement (6 y ont eu recours).

Au-delà de l'effort financier que la CCLNG a su consentir (voir ci-après), ces mesures d'accompagnement ont **permis de maintenir l'activité de certains acteurs, et également de mobiliser les moyens nécessaires à une consolidation durable de celle-ci**.

Mesures de soutien financier

Dès le premier confinement de mars/avril 2020, la CCLNG s'est associé au Fonds de Solidarité et de Proximité à destination des artisans, commerçants et associations de la Région Nouvelle-Aquitaine, mis en place par la Région et la Banque des Territoires, à hauteur d'une enveloppe maximale correspondant à 2€ par habitant pour l'octroi de prêt d'honneur aux entreprises connaissant des difficultés de trésorerie. Ce fonds crée à l'initiative de la Région et doté d'un montant de 24 millions d'euros visait à aider, par l'octroi de prêts d'honneur à taux 0, les TPE de moins de 10 salariés et les associations de moins de 50 salariés. Ces prêts, de 5 000 € à 15 000 €, visent à couvrir des besoins de trésorerie urgents pour les entreprises.

La Région Nouvelle Aquitaine a confié le rôle de gestionnaire du fonds et d'octroi des prêts aux plateformes d'initiative locale, actrices de premier plan dans l'octroi de prêts d'honneurs à taux 0 dans le cadre de la création/reprise d'entreprise, en Gironde, c'est Initiative Gironde qui a géré ce fonds. Trois entreprises ont bénéficié d'aides pour un montant global de 30 000€.

En fin d'année 2020, la CCLNG a mis en place un dispositif de soutien aux établissements économiques fermés administrativement au mois de novembre 2020. Ce dispositif s'est déployé selon deux types d'aide :

- Mise en place d'une **aide au loyer nu**, hors charges, au profit des établissements fermés administrativement au mois de novembre 2020, correspondant à une prise en charge de 50% de celui-ci, plafonnée à 500 €,
- Pour les activités de tourisme et loisirs exercées à titre principal, **mise en place d'une aide correspondant à 20% du chiffre d'affaires**, plafonnée à 500 €, en référence au mois de novembre 2019.

Ce sont 36 entreprises qui ont sollicité ce dispositif : 29 pour l'aide au loyer nu représentant une enveloppe totale de 9 849 €, et 7 entreprises pour l'aide sur le chiffre d'affaires pour un montant total de 2 110 €.

En matière d'action culturelle, la CCLNG a mis en place, avec le soutien de l'Institut Départemental de Développement Artistique et Culturel (IDDAC), une politique exceptionnelle d'indemnisation des artistes et techniciens initialement programmés sur la saison 2020/2021 et dont les concerts ont été annulés en raison du contexte sanitaire, et sans possibilité de report, pour un montant total de 2097 €. Le CIAC a également décidé le maintien du versement de l'intégralité des subventions annuelles programmées pour les écoles de musique du territoire (120 000 €) suite à l'arrêt de leurs activités à partir de mars 2020. Le CIAC a aussi modifié le règlement d'intervention de soutien aux événements culturels maintenant le bénéfice des subventions versées bien que certains spectacles aient été annulés, en justifiant 50% des dépenses du montant de la subvention obtenue, ce qui représente une enveloppe de 30 105 €.

Plus généralement, la CCLNG a procédé au maintien des subventions versées aux associations du territoire pour l'année 2020, accordées dans le cadre de l'organisation d'une manifestation, pourvues que celles-ci aient pu démontrer que la préparation de l'évènement ait déjà donné lieu à l'engagement de frais, ce qui a représenté une enveloppe de 46 400 €.

Ces efforts ont été consentis alors que la CCLNG n'est pas encore en mesure d'évaluer précisément l'impact de la crise sanitaire sur sa fiscalité, notamment celle appliquée aux entreprises, vu la durée de celle-ci, et également le fait que les effets pour l'année 2020 s'appliqueront sur la fiscalité de l'année 2022.

Adaptation des services de la CCLNG

A l'instar des écoles, la CCLNG a procédé à la réouverture de la Maison de la Petite Enfance et des ALSH dès le 1^{er} jour du déconfinement (11 mai) pour accueillir les enfants, avec la mise en œuvre stricte des protocoles sanitaires afin de garantir la sécurité des enfants, des familles et du personnel. L'organisation et les protocoles ont fait l'objet d'évolutions et d'adaptations permanentes au regard des directives gouvernementales. Pour aborder au mieux cette période, la CCLNG a assuré une information régulière des familles par voie électronique et téléphonique (plusieurs centaines d'appels) afin d'identifier au plus juste les besoins des familles. Concernant les ALSH et les Sports Vacances, le nombre de places proposé aux familles a dû être réduit de manière durable au regard des contraintes sanitaires.

Pendant le confinement de mars/avril 2020, la CCLNG a mis en place une organisation permettant le traitement des autorisations d'urbanisme et des dossiers de demande d'assainissement non collectif selon les délais usuels (malgré la loi d'urgence de crise sanitaire qui avait procédé au gel de ceux-ci). Cette continuité de service, au-delà de satisfaire les pétitionnaires, a pu favoriser les conditions d'une reprise d'activité pour les professionnels du bâtiment et des travaux publics.

L'activité administrative, et notamment celle du service comptabilité, a également été maintenue permettant d'assurer le règlement des factures de la CCLNG auprès de ses fournisseurs dans les délais usuels.

La CCLNG a également pris en charge l'organisation de commandes groupées, en lien avec les communes pour se doter de masques, solutions hydro-alcooliques, à destination des personnels communaux et communautaires.

La CCLNG a pris en charge la coordination de la livraison de masques à destination de la population, dans le cadre d'un partenariat avec Bordeaux Métropole.

FOCUS SUR
La Micro
crèche



Année après année, l'évolution du nombre de familles et de leurs besoins sur le territoire Latitude Nord Gironde a conduit la Communauté de Communes à envisager une offre d'accueil complémentaire aux équipements existants en matière de Petite Enfance.

Le projet, travaillé en partenariat avec la Caf et la PMI, est entré dans sa phase concrète en 2020 avec la construction d'un bâtiment destiné à accueillir une micro-crèche et un Lieu d'Accueil Enfants Parents.



Pourquoi un nouvel établissement sur le territoire ?

A l'origine du projet, les élus de la Communauté de Communes ont constaté que le taux d'équipement de la CCLNG (le nombre de places d'accueil rapporté au nombre d'enfants de moins de 3 ans) était inférieur à la moyenne départementale. Ils ont donc sollicité en 2015 leurs partenaires dans le domaine de la Petite enfance (la Caf, la MSA et le Département) pour réaliser une analyse de besoins.

► De l'analyse à la réponse ...

L'étude a mis en évidence la préférence des familles pour des places en accueil collectif. La commune de Saint-Yzan-de-Soudiac concentrait une part importante des demandes, en particulier pour des parents usagers du train. Du fait de la ligne ferroviaire directe vers la métropole, le choix d'un établissement à proximité de la gare était susceptible de faciliter et favoriser l'accès à l'emploi. L'idée d'un Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant implanté sur ce secteur s'est alors imposée.

La nouvelle structure devait naturellement être complémentaire au projet global du service petite enfance de la CCLNG et aux services déjà existants : le Multi-Accueil de Cavignac, la Halte-garderie itinérante « la Coccinelle » et le Relais Assistantes Maternelles. Elle devait respecter les valeurs éducatives portées par le Service Petite Enfance de la Communauté de Communes :

- Favoriser le développement harmonieux de l'enfant en étant attentif à l'individu et au groupe ;
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale

Au regard des besoins identifiés et des lignes directrices de cette politique Petite Enfance, la création d'une micro-crèche et d'un Lieu d'Accueil Enfants Parents a semblé être une réponse judicieuse.

L'établissement a été construit au cours de l'année 2020 au 2 Place du 8 Mai / Lieu-dit « La Gare Est » / 33920 Saint-Yzan-de-Soudiac.

Micro-Crèche ? LAEP ? De quoi parle-t-on ?

► **La micro-crèche** est un accueil collectif régulier et occasionnel, à temps complet ou non, des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans (5 ans pour les enfants handicapés) dont les règles sont les mêmes que n'importe quel Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant. Sa particularité tient à sa taille restreinte : 10 places maximum, ce qui correspond à une plus petite équipe de professionnels.

La structure est ouverte du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30.

Comme pour tout EAJE agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, la participation financière des familles représente une très faible partie des coûts réels de fonctionnement d'une telle structure. Le tarif des familles est modulé en fonction des ressources et du nombre d'enfants à charge, selon le barème CNAF. L'objectif est de permettre un accès à toutes les familles et de favoriser la mixité sociale des publics accueillis.

► **Le Lieu d'Accueil Parents Enfants** est quant à lui un espace privilégié d'échanges et de rencontre pour toutes les familles. Ce service est destiné à soutenir la fonction parentale et permettre la socialisation des enfants et des familles. Entièrement gratuit pour les familles et anonyme, ce service est accessible sans rendez-vous.

Le LAEP bénéficie d'une salle affectée qui proposera un accueil 2 à 3 demi-journées par semaine en présence de professionnels ou de bénévoles spécialement formés. Ce lieu dédié ouvrira fin 2021.

Ces locaux sont également mis à disposition d'autres animations (café des parents ...) ou de partenaires qui œuvrent sur le thème de la Parentalité. L'espace LAEP est ainsi un lieu de référence pour les familles qui souhaitent être accompagnées ou soutenues dans la prise en charge des tout petits.

Du projet à la réalité

Une fois le projet validé par les élus de la Collectivité, la CCLNG a choisi un maître d'œuvre qui a conçu un bâtiment répondant aux besoins de la collectivité, ainsi qu'à des contraintes imposées par la réglementation en matière de Petite Enfance et d'Etablissement Recevant du Public, y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Les partenaires financiers ont été sollicités pour soutenir et accompagner la CCLNG. Le plan de financement se décompose ainsi :

Dépenses :

- Travaux : 410 600,00 € HT
- Aménagements : 43 000,00 € HT
- Honoraires : 54 400,00 € HT
- TVA : 101 600,00 € HT

Montant total : 609 600,00 € TTC

Les aides financières :

- Union Européenne (269.240€)
- Caf (121.000€)
- Département (36.720€)

La PMI a visité les locaux en décembre 2020 pour donner son avis favorable concernant l'ouverture de l'établissement.

Les travaux ont débuté en Janvier 2020 et ont été finalisés en fin d'année. La Caf et le service de Protection Maternelle et Infantile du Département ont accompagné les services de la CDC tout au long de l'élaboration du projet pour aboutir à des plans et une construction parfaitement adaptés à son objet.

La Micro-crèche aura ainsi pu accueillir les premiers enfants dès le 4 janvier 2021.

Une équipe de professionnelles au service des enfants

Si l'équipe de la Micro-crèche est restreinte du fait d'un plus petit nombre d'enfants accueillis, elle n'en reste pas moins composée de professionnelles aguerries.

La Référente ou Directrice de la Micro-crèche a été recrutée en interne dès le début de l'année 2020 pour lui permettre d'élaborer l'organisation de la structure et de suivre la construction du bâtiment. L'objectif était de l'associer en amont des travaux afin de favoriser sa maîtrise du projet.

L'équipe a été constituée en 2 temps : certains agents de la CCLNG travaillant dans d'autres services Petite Enfance ont souhaité profiter de cette opportunité pour changer de structure. Puis un appel à candidature a été lancé afin de recruter pour les postes non pourvus.

Les derniers mois précédant la livraison du bâtiment ont été dédiés à organiser le travail et les modalités d'accueil de futurs enfants. Cette étape a demandé un travail de collaboration entre les membres de l'équipe mais aussi entre les différentes responsables de service car certains personnels étaient mutualisés : l'objectif était de garantir un partenariat étroit entre les équipes pour un service au public de qualité.

L'équipe de la Micro-crèche :



- 1 Directrice - Educatrice de Jeunes Enfants
- 2 Auxiliaires de Puériculture
- 3 Assistantes Petite Enfance

L'aboutissement d'un projet sous le signe de la complexité

Outre quelques corrections de travaux au fur et à mesure de l'avancée du chantier, l'implantation à proximité d'une voie ferrée a généré des démarches supplémentaires qui n'avaient pas toujours été envisagées : il a alors été nécessaire d'obtenir des autorisations auprès de la SNCF.

La date d'ouverture de la Micro-crèche était initialement prévue au 1er septembre 2020 afin de démarrer une année scolaire complète. Du fait de la pandémie, les travaux ont dû être stoppés durant plusieurs mois. Dès lors il semblait difficile de rattraper totalement un tel retard et la date d'ouverture a été décalée au 1er janvier de l'année suivante. Il a donc fallu proposer des solutions aux familles, afin d'éviter de les mettre en difficulté durant cette période intermédiaire.

Le redémarrage des travaux a également été perturbé par la mise en place des protocoles sanitaires : ces protocoles, indispensables à la protection des salariés contre le Covid, ont naturellement ralenti la progression du chantier et ont généré des surcoûts.

La Micro-crèche a obtenu l'autorisation d'ouverture avant le 31 décembre 2020.



**FOCUS SUR
Implantation
des entreprises
& Z.A**

Achèvement de la zone d'activités
Les Ortigues ;

Implantation d'une entreprise à
Laruscade ;

Choix du site de Laruscade par la
Région Nouvelle Aquitaine et
Flying Whales.



ZA Les Ortigues :

Débuté en 2019, les travaux d'aménagement de la ZA Les Ortigues ont marqué une courte pause lors du confinement du mois de mars avant de reprendre dès avril afin de réceptionner l'ensemble des aménagements en mai 2020.

La voirie interne, connectée au giratoire permet un accès à la RN 10 permet et de desservir 4 lots, dont deux de taille importante (environ 5000 et 5500 m²) et deux autres de taille plus modeste (environ 1100 et 1330 m²). Au cours de l'année 2020, deux entreprises ont déposé leur permis de construire, ceux-ci ont fait l'objet d'un avis favorable.

A noter sur cette zone, l'implantation d'un poste de transformation électrique par le SDEEG permettant une alimentation suffisamment importante pour alimenter tout type d'activité.

Le bilan financier des travaux d'aménagement de la zone est le suivant :

- Dépenses : 556 384.76 € dont 398 627.67 € de travaux, 143 000 € d'acquisition foncière, 12 492 € d'études et 2 265 € de bornage
- Recettes : 643 136.75 € dont 412 560 € de vente de terrains, 141 000 € DETR et 89 576.75 € de participation du SDEEG



Implantation d'une entreprise à Laruscade :

Au mois de janvier 2020, le gérant de l'entreprise Transports HUBERT prend contact avec la CCLNG pour connaître l'état de la disponibilité foncière à Laruscade et y implanter une entreprise de transport/logistique du vin. En effet, la CCLNG disposait une réserve foncière, non aménagée et à vocation économique, située à 1.5 km de l'échangeur RN 10 de Pierrebrune.

Le conseil communautaire valide la proposition de cession de la parcelle ZN 49 au prix de 25 € HT/m² à l'occasion du conseil communautaire de février 2020.

L'entreprise a déposé son permis de construire au printemps 2020 et réalisé l'ensemble des études techniques (sol, assainissement, ...) au cours de la même période, permettant la signature de l'acte de vente en septembre 2020 après obtention du permis de construire pour un démarrage des travaux dans la foulée.

Choix du site de Laruscade pour l'implantation du projet de construction de dirigeables :

En janvier 2020, la Région Nouvelle Aquitaine a sollicité la collectivité pour connaître les disponibilités foncières afin d'y étudier l'implantation d'un site industriel sur un espace foncier d'environ 50 ha.

Le choix de Laruscade s'impose à la collectivité pour plusieurs raisons :

- ▶ Maîtrise foncière de la collectivité d'environ 15.8 ha dont 6.35 ha classés à vocation économique dans le PLU de la commune. En effet, la CCLNG a accompagné une opération d'aménagement foncier permettant la constitution d'une réserve foncière à double vocation : création d'un espace destiné à accueillir des activités économiques et préservation du patrimoine environnemental en intégrant les parcelles classées Natura 2000 le long de la Saye dans une volonté de sanctuarisation d'espaces naturels et compensation environnementale.
- ▶ Le projet s'intègre dans le périmètre d'étude du projet de parc d'activités mixtes porté par la CCLNG et pour lequel la collectivité a acquis du foncier depuis 2018 ;
- ▶ L'aire d'emprise du projet a été touchée par un incendie en septembre 2016 sur près de 40 ha, quelques parcelles ont été replantées depuis lors mais la majorité des terrains ne constitue pas un ensemble forestier à forte valeur environnementale ;
- ▶ Les accès au futur site, par la route ou le rail sont des atouts pour le développement de tout projet d'activité économique ;

Ainsi, après une série d'échanges avec la Région, une première rencontre sur site a lieu en début d'année et la CCLNG prend connaissance de l'intérêt de Flying Whales pour le site de Laruscade. L'entreprise prévoit d'y installer son site européen de construction et d'essais pour son dirigeable LCA 60T. La CCLNG perçoit plusieurs avantages liés à cette implantation, parmi lesquels :

- Reconnaissance de la Haute Gironde comme territoire attractif générant un effet vitrine ;
- Création d'emplois ;
- Opportunité d'accroître la richesse du territoire.

En effet, le projet pourrait générer 200 à 300 emplois sur le site à pleine cadence et permettre l'implantation de sous-traitants directs.

Le LCA 60T est un dirigeable conçu pour transporter des charges lourdes (jusque 60 tonnes) avec l'avantage de pouvoir extraire et livrer son chargement en vol stationnaire évitant ainsi, toute infrastructure au sol.

Le 20 juillet 2020, Alain ROUSSET, Président de la Région Nouvelle Aquitaine annonce en conférence de presse que le site retenu est celui de Laruscade pour les raisons suivantes : moyens de de communication autour du site, proximité de la filière aéronautique et absence de servitude aéronautique. La Région Nouvelle Aquitaine est pleinement investie dans ce projet puisqu'elle est actionnaire de la holding de contrôle de Flying Whales.



Suite à la conférence de presse, une première réunion publique à Laruscade a été proposée pour "officialiser" le projet sur le territoire et présenter celui-ci à la population.

Enfin, un protocole d'accord validé par le conseil communautaire de la CCLNG en septembre 2020 fixe les champs d'intervention de la Région, Flying Whales et la CCLNG. Pour ce qui relève de la CCLNG, en plus de réaliser l'ensemble des acquisitions foncières nécessaires au projet, il lui revient de mener la procédure d'urbanisme permettant la réalisation d'un ensemble immobiliser aux dimensions hors normes (bâtiment de 250 m de long

et 60 m de hauteur). Ainsi, en octobre 2020, la CCLNG retient le bureau d'études METROPOLIS pour mener la procédure de Déclaration de Projet pour mise en conformité du PLU de Laruscade.

ADMINISTRATION GENERALE

FONDS DE CONCOURS

Après une appropriation des mécanismes financiers des subventions versées aux communes par la CCLNG pour des projets d'investissement et plusieurs réunions de la commission finances, le conseil communautaire a décidé en fin d'année 2020 la mise en place d'un dispositif de fonds de concours sur une période de 3 ans (2021-2023) à destination des 12 communes selon une part fixe de 120 000 € et une part variable complémentaire de 50 000 € déterminée selon 3 critères (le potentiel financier, l'effort fiscal, l'adhésion aux services communs (ADS, Service Technique Commun) et participation aux transferts de compétence volontaires (équipements sportifs d'intérêt communautaire).

Ces montants sont destinés à financer exclusivement les projets d'investissement des communes dans les domaines suivants : travaux d'accessibilité des personnes à mobilité réduite et de cheminements pédestres et cyclables, travaux d'aménagement des centres bourg et espaces publics intégrés, travaux portant sur les équipements propriétés des communes et les espaces publics communaux.

Un règlement et cahier des charges ont été établis de façon à fixer le cadre d'intervention de la CCLNG sur ce dispositif de fonds de concours.

Pour 2020, la commune de St Vivien de Blaye réintégrant la CCLNG, un fonds de concours de 10 000 € a été décidé par le conseil communautaire sur les investissements de la commune portant sur le parcours santé et la mairie, conformément à la délibération prise en février 2020.

MUTUALISATION DE SERVICES

Service informatique

Mise à disposition d'un technicien qualifié, à temps partiel (3 jours par semaine), et encadré d'un point de vue technique, dans le cadre d'un partenariat avec le syndicat Gironde Numérique. Cette mutualisation permet aux communes et à la CCLNG de se doter de compétences auxquelles elles n'auraient pu prétendre individuellement.

Neuf communes adhèrent à ce service dont le fonctionnement est pris intégralement en charge par la CCLNG dans une logique de mutualisation.

Le nombre annuel d'interventions s'est élevé à **256**, sur 13 sites communaux ou communautaires distincts, représentant un parc total de 112 postes informatiques, et se répartissant sur 8 communes :

Les communes

Caignac **22** - Civrac-de-Blaye **8** - Cubnezais **8** - Laruscade **11** - Marsas **12** - Saint-Mariens **8** - Saint-Savin **20** - Saint-Yzan-de-Soudiac **10** (dont l'accompagnement à la définition du réseau informatique dans le cadre de la construction de la future mairie).

La CCLNG : **157** interventions

Pour la CCLNG, diverses interventions structurantes ont été menées sur les infrastructures et équipements numériques de la CCLNG :

- Mise à jour de l'inventaire comptable des outils informatiques et numériques de la CCLNG
- Mise en place d'un plan de renouvellement du parc informatique de la CCLNG.

AMENAGEMENT DE L'ESPACE / URBANISME

PLUs Communes

Les communes qui s'étaient engagées dans une modification, révision ou élaboration de document d'urbanisme avant le 27 mars 2017, date du transfert de compétence « plan local d'urbanisme, documents d'urbanisme en tenant lieu et carte communale » à la CCLNG, ont confié la poursuite de l'étude à cette dernière. La CCLNG accompagne donc les communes pour le portage administratif et technique des procédures, tout en laissant aux communes concernées l'entière liberté dans la définition de leur projet de PLU ou carte communale.

En 2020, deux procédures sont toujours accompagnées : la réalisation du PLU de Cagnac, et la révision de la Carte communale de Saint Mariens.

Le rôle de la CDC :

- Interlocuteur technique avec les partenaires (DDTM, Chambre d'Agriculture...);
- participation aux réunions intermédiaires (comités technique, comités de pilotage, réunion des PPA) avec les communes, le bureau d'études.
- organisateur des démarches administratives (rédaction des arrêtés du Président et délibérations du conseil communautaire, parution dans les journaux, mise en œuvre de la concertation, rédaction des certificats d'affichage, diffusion des comptes-rendus de réunions, organisation des enquêtes publiques, etc...).

SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

En 2020, le service commun d'instruction des actes d'urbanisme compte 10 communes adhérentes.

> Chiffres clés :

- **906** actes délivrés sur les 10 communes (- 4% par rapport à 2019, malgré la crise sanitaire)
- 199 (-11%)** certificats d'urbanisme simple (CUa)
- 20 (-25%)** certificats d'urbanisme opérationnel b (CUB)

- 345 (- 9%)** déclarations préalables (DP)
- 289 (+3%)** permis de construire (PC)
- 4** permis d'aménager (PA)

En dehors de l'instruction des dossiers, le service « instruction des actes d'urbanisme » assure également les formalités postérieures telles que la constitution et l'envoi des dossiers de taxes au pôle fiscalité de Libourne.

Le service a accueilli 123 personnes en 2020 (164 en 2019 en baisse en lien avec la crise sanitaire et l'arrêt des permanences de mars à juillet 2020), pour des conseils sur des dépôts de demandes d'actes à instruire. La participation financière des communes au service commun est prélevée sur l'Attribution de Compensation 2021, sur la base des dossiers ayant fait l'objet d'une instruction en 2020.

AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

A compter du 1^{er} septembre 2018 et jusqu'au 31 août 2021, le gestionnaire de l'aire à Cagnac dans le cadre de la Délégation de Service Public (DSP), est la société VAGO.

Le coût restant à charge de la CCLNG, est en moyenne et sur la durée du contrat, de 21 410 € par an. La CCLNG perçoit une redevance annuelle pour occupation du domaine public d'un montant fixe de 2500 €.

> Chiffres clés 2020 :

- 37%** des personnes ont moins de 18 ans
- 84%** de taux d'occupation
- 64%** des séjours durent moins de 6 mois.

CONSTRUCTION D'UNE CASERNE DE GENDARMERIE

Après accord entre l'Etat et la CCLNG, cette dernière a décidé la construction d'une caserne de gendarmerie à Saint Savin, regroupant les unités actuelles de Cagnac et Saint Savin.



Le terrain d'accueil de la nouvelle caserne de gendarmerie a été acquis auprès de la commune de Saint Savin en 2016. Il est situé rue Marjoleau, en continuité du nouveau bâtiment mis en location à l'AMSADHG, construit également par la CCLNG. **Cette nouvelle caserne devrait être mise en service au premier trimestre 2022.**

Le coût de la construction de la caserne est de 3 972 624 € HT auquel s'ajoute la maîtrise d'œuvre pour un montant 414 612 € HT. Intégrant tous les coûts (acquisition terrain, études, assurance DO, frais de concours, etc ...), le montant total est d'environ 4 700 000 €.

Les co-financements :

- DETR (2 x 280 000 €)
- DSIL (500 000 €)
- Ministère de l'Intérieur (subvention de 650 000 €), soit un total de subvention d'environ 1 710 000 €.

L'Etat s'engage par bail au paiement d'un loyer annuel sur une période de 9 ans. Celui-ci est établi pour un montant annuel estimé à environ 250 000 € correspondant aux annuités d'emprunt réalisé sur 3 000 000 €. Le bail définitif sera signé à la livraison de la caserne.

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT (O.P.A.H)

Suite à la dissolution du Pays de Haute Gironde le 31 décembre 2019, la maîtrise d'ouvrage de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et du protocole social pour le repérage et le traitement des situations de mal-logement est confiée à la CCLNG pour le compte des quatre communautés de communes de Haute Gironde : la Communauté de communes de Blaye, de l'Estuaire, du Grand Cubzaguais et CCLNG. De ce fait, **depuis le 1^{er} janvier 2020**, la CCLNG a repris l'ensemble des missions d'animation de l'OPAH, à savoir la gestion administrative et financière de l'OPAH, ainsi que des instances de coordination du dispositif (Comité de Pilotage, Comité Technique, Comité de Suivi du Protocole Social).

Malgré la crise sanitaire, l'instruction technique des dossiers a pu reprendre et les permanences d'accueil du public ont pu reprendre dès juin 2020, avec le consentement des autres communautés de communes partenaires. Néanmoins, l'avancée des dossiers de rénovation des particuliers a été perturbée par une certaine latence des instances décisionnaires de l'octroi des aides relevant des autres partenaires institutionnels.

➤ Chiffres clés 2020 :

22 dossiers sur le territoire LNG ont reçu un avis favorable en 2020 (19% du nombre total de dossiers admis sur la Haute Gironde)

Mise en œuvre d'un accompagnement renforcé sur la commune de Cubnezais

8 244.00 € le montant total par la CCLNG en 2020 des subventions versées après travaux

AMENAGEMENT NUMERIQUE

Suite à la validation, en 2017, du plan d'actions de couverture numérique du territoire pour la période 2017-2027, le syndicat Gironde Numérique, qui a la charge de cette opération sur une grande partie du Département (hors Métropole et la ville de Libourne), a procédé, en janvier 2018, à l'attribution de la délégation de Service Public (DSP), sur 25 ans, relative à l'établissement et l'exploitation du réseau de communications électroniques à très haut débit (THD) à l'opérateur ORANGE, avec reprise du réseau ADLS déployé entre 2007 et 2010.

A la suite de ce déploiement, s'est engagé, durant le premier semestre 2018, un travail de préparation de la phase opérationnelle, sachant que le déploiement du réseau s'effectue de manière concomitante sur l'ensemble des EPCI de Gironde sur une durée de 6 ans (2018-2024).

L'attribution de la DSP a donné lieu à un net enchérissement de l'offre puisque le périmètre de couverture en Très Haut débit se décline par le traitement de 8006 prises en fibre à l'abonné (FtTH).

Au préalable, a aussi été mené un vaste travail d'adressage visant à mettre en place une norme dans la définition des adresses pour pouvoir mettre en œuvre un référencement précis de chaque prise.

Les travaux ont débuté en octobre 2018 et en 2020. Des parties de communes de Cagnac, Laruscade, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin et Saint-Yzan-de-Soudiac ont pu faire l'objet d'une mise en service leur permettant de souscrire un abonnement auprès de fournisseurs d'accès.



NOUVEAU COLLEGE A MARSAS

Après un partenariat mis en place entre la CCLNG, la commune de Marsas et le Conseil Départemental (CD33) de la Gironde, le chantier de construction d'un collège à Marsas a démarré en 2020.

La CCLNG a contribué à la réalisation du collège. Elle a acquis les terrains d'emprise du collège ainsi que ceux destinés à la réalisation d'une voie douce, sous maîtrise d'ouvrage de la CCLNG, et ceux nécessaires à la réalisation d'un giratoire pour l'accès au collège.

La CCLNG a également porté la réalisation d'une Déclaration de Projet pour une mise en compatibilité du PLU de la commune de Marsas afin de permettre la construction de ce collège.

Sur ce projet, la CCLNG participe également par fonds de concours au CD33 pour un montant de 1 020 507 € afin de dimensionner les équipements pour des usages des associations locales (gymnase dont tribunes, vestiaires arbitres, mur d'escalade, salles de musique, etc...).

Elle participe également par fonds de concours à la réalisation du giratoire à raison d'une branche, montant estimé à 100 000 €.

Ce nouveau collège à Marsas sera en service à la rentrée de septembre 2021.



PLUi

L'élaboration du PLUi, véritable document d'urbanisme de planification à une échelle intercommunale, a démarré en août 2019 par un diagnostic. L'année 2020, a principalement été consacrée à celui-ci, avec la définition des enjeux prioritaires pour le territoire intercommunal. Les documents supports ont été réalisés par association des partenaires publics associés (PPA) afin de recueillir leurs avis et propositions de compléments.

Le diagnostic a permis notamment de démontrer l'attractivité croissante de la CCLNG, avec un positionnement stratégique par rapport à la métropole bordelaise et le sud de la Charente Maritime, disposant d'infrastructures majeures (RN10 et 4 échangeurs, Trains express Régionaux, routes départementales). Le diagnostic reconnaît également la qualité du cadre de vie rural (forêts, prairies, vignes, réseaux hydrographiques, etc...).

La prochaine étape poursuivie en 2021 sera celle de la définition du projet politique à travers l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui se traduira ensuite de façon réglementaire à travers le règlement écrit et le règlement graphique.

Le PLUi devant être compatible avec les documents d'urbanisme supra, il devra donc être compatible avec l'élaboration du SCOT en cours d'élaboration à l'échelle de la Communauté de communes du Grand Cubzaguais et la CCLNG.

SCOT

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme qui définit l'organisation spatiale et les grandes orientations de développement du territoire pour les 15 à 20 années à venir.

Le rôle du SCoT est d'assurer la cohérence entre de nombreuses politiques publiques supra-communales et de servir de cadre de référence aux documents d'aménagement locaux (le Plan local d'Urbanisme, le Programme Local de l'Habitat, le Plan Climat Air Energie, etc.).

Le SCoT est réalisé sur le périmètre de la CCLNG et du Grand Cubzaguais Communauté de communes.

L'année 2020 a été consacrée à l'élaboration du diagnostic. Les éléments majeurs y figurant sont les suivants :

- Une forte attractivité résidentielle, notamment des jeunes ménages ;
- Un parc de logements standardisé « maison individuelle » alors que les besoins en logements locatifs de petite taille sont croissants ;
- Une offre en équipements en cours d'adaptation en lien avec les besoins de la population ;
- Un territoire aux caractéristiques d'un territoire périurbain ;
- Une croissance démographique et économique, nécessitant un rééquilibrage du ratio emploi/population sur un territoire qui a besoin d'offres foncières économiques supplémentaires ;
- Des enjeux sur la revitalisation des centres bourg et des espaces publics ;

- Des patrimoines culturels et naturels riches et diversifiés, à protéger et valoriser ;
- Points de vigilance : changement climatique, ressource en eau, gestion des risques, et maîtrise de l'urbanisation.

Les marqueurs du territoire et enjeux vont permettre dans la prochaine phase, l'élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS), de définir le projet politique.

ETUDE MOBILITE

En septembre 2020, a été lancée une étude multimodale sur la mobilité en Haute Gironde établissant un plan d'actions opérationnel commun pour la mobilité en Haute Gironde ; ce plan d'actions établira le portage administratif des actions, une répartition des financements nécessaires, et l'inscription dans un calendrier de mise en œuvre. Cette démarche a été initiée par la Région Nouvelle Aquitaine, en associant les quatre EPCI de Haute Gironde (Grand Cubzaguais Communauté de Communes, Communauté de Communes de Blaye, Communauté de Communes de l'Estuaire, CCLNG), et également le Département de la Gironde, la Métropole de Bordeaux, ainsi que Communauté de Communes de Haute Saintonge et la Communauté d'Agglomération de Royan Atlantique.

L'étude se décline de la manière suivante :

Diagnostic de la mobilité territoriale

- Etude socio-démographique ;
- Inventaire de l'offre de mobilité existante (y compris solidaire) ;
- Entretiens avec les acteurs du territoire sur les constats et les besoins ;
- Définition des besoins « cibles » par territoire ;
- Réalisation d'une matrice AFOM de la mobilité sur les territoires ;

Plan d'actions commun à court, moyen et long terme

- Définition du panel de solutions de mobilité envisageables ;
- Analyse sommaire d'opportunité et de faisabilité de chaque solution ;
- Comparaison multicritères des solutions envisagées ;
- Définition du plan d'actions commun avec, pour chaque action retenue, la description de l'action (réponse à un objectif « cible », inscription dans une politique publique régionale et/ou locale, horizons de mise en œuvre, désignation du maître d'ouvrage, des cofinanceurs potentiels et des partenaires publics ou privés associés, identification des coûts globaux (fonctionnement + investissements) et des risques potentiels identifiés à ce stade, calendrier des principales étapes de mise en œuvre).

A l'automne 2020, le diagnostic de la mobilité territoriale a pu être mené et a identifié 3 enjeux majeurs :

- Développer des alternatives aux usages individuels de la voiture à destination de Bordeaux ;
- Coordonner les actions de mobilité à l'échelle de la Haute Gironde pour proposer un bouquet local étendu de solutions et de services de mobilité ;
- Développer et valoriser les modes actifs pour les déplacements de proximité à l'échelle de la Haute Gironde.

ICARE

La plateforme de rénovation énergétique de la Haute Gironde « ICARE » a pour objet d'accompagner gratuitement tous les particuliers de la définition du projet de rénovation énergétique de leur habitat jusqu'à l'après-travaux, par un dispositif sans plafond de ressources, et en complémentarité avec l'OPAH en cours, en visant des rénovations énergétiques globales.

En 2020, 96 rendez-vous d'Espace Info Energie ont été réalisés dans le cadre des permanences ; parmi ces 96 rendez-vous, 26 ménages ont bénéficié d'un accompagnement renforcé donnant lieu à un diagnostic énergétique du bâti, des propositions de scénarii de travaux et la mise en place d'un plan de financement avec un gain énergétique moyen de 22 %.

Par ailleurs, 60% des ménages reçus par la plateforme sont orientés vers l'OPAH pour l'accomplissement de leur projet.

Elle met également en place des actions de sensibilisation et d'accompagnement des professionnels du bâtiment afin que ceux-ci se forment sur les nouvelles techniques visant l'objectif d'une maîtrise énergétique.

NATURA 2000

► **Participation et promotion du dispositif** pour le site « Marais du Blayais » et « Marais de Braud et Saint Louis et Saint Ciers sur Gironde » (Donnezac, Saint-Savin, Saugon) et pour le site « Vallée et Palus du Moron » (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin).

GEMAPI



Depuis le 1er janvier 2018, la compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations » (GEMAPI), a été attribuée aux établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)

à fiscalité propre. Ce bloc de compétences comprend les missions définies aux 1°, 2°, 5° et 8° du I de l'article 211-7 du Code de l'Environnement :

- 1° - l'aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique,
- 2° - l'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 5° - la défense contre les inondations et contre la mer (gestion des ouvrages de protection hydraulique),
- 8° - la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines.

Dans le cadre de cette compétence, la CCLNG est concernée par trois bassins versants :

► **Bassin versant de la Saye**, dont la gestion est assurée le Syndicat d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (SASGL), et recouvrant 8 communes de LNG (Cavignac, Donnezac, Laruscade, Marcenais, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin, Saint-Yzan-de-Soudiac).

Une étude de gouvernance a été initiée en 2019 qui a démontré l'intérêt de rationaliser et d'homogénéiser l'exercice de la compétence GEMAPI à l'échelle des bassins versants de la Saye, du Galostre et du Lary, ainsi que celui d'organiser les compétences GEMAPI sur un périmètre administratif, et technique cohérent, d'une taille suffisante pour disposer des moyens adéquats.

A l'aune de cette étude, l'ensemble des 6 EPCI concernés ont approuvé fin 2020 la fusion entre le Syndicat Mixte d'Aménagement de la Saye, du Galostre et du Lary (SMASGL) et le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Lary (SYMBAL).

► **Bassin Versant du Moron**, dont la gestion est assurée par le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Moron et du Blayais (SMBVMB), et recouvrant 5 communes de LNG (Cézac, Civrac-de-Blaye, Cubnezais, Saint-Mariens, Saint-Savin) ; outre l'entretien courant des berges et cours d'eau, quelques actions majeures peuvent être citées :

- Lancement d'une étude relative au débit minimum biologique du Moron ;
- Lancement d'un inventaire des zones humides ;
- Assistance à la commune de Saint-Vivien-de-Blaye pour la mise en place d'un parcours pédagogique ;
- Lauréat de l'appel à projet « Restauration des zones humides » de l'entente pour l'eau.

► Bassin Versant de la Livenne, concernant les communes de Donnezac et Saint-Savin, dont la gestion est assurée par la Communauté de communes de l'Estuaire pour le compte des EPCI concernant, en co-maîtrise d'ouvrage. Des interventions d'entretien des cours d'eau ont notamment été menées sur la commune de Donnezac.

SCHEMA DEVELOPPEMENT ENERGIES RENOUVELABLES

Face aux enjeux environnementaux et au souhait des élus de développer la production d'énergies renouvelables dans un cadre défini pour le territoire et face à la multiplication des projets de parcs photovoltaïques au sol sur les communes, à partir de négociations privées entre propriétaires et promoteurs spécialisés, la CCLNG a souhaité encadrer cet essor pour viser un développement maîtrisé. Ainsi, a été lancée une étude spécifique afin de réaliser un schéma de développement des énergies renouvelables. La fin de l'étude est prévue en septembre 2021.

Ce schéma directeur alimentera les réflexions qui sont menées dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la CCLNG en cours d'élaboration.

REFLEXION ESPACES NATURELS SENSIBLES

La CCLNG prévoit la mise en place d'une stratégie d'acquisition foncière dans le but de protéger et de valoriser les milieux présentant un intérêt environnemental de préservation de la biodiversité et de continuité écologique. En effet, une gestion responsable de ces milieux sensibles permettrait d'en garantir la pérennité.

Cette stratégie s'inscrira sur le long terme, et se fera en associant de nombreux partenaires, et notamment les syndicats de gestion de bassins versants de rivière. Des échanges sont en cours avec les syndicats ou communauté de communes responsables dans la mesure où les plans pluriannuels de gestion des bassins versants prévoient des actions de préservation des zones humides. Des inventaires sont initiés et il conviendra d'établir les partenariats pour mettre en œuvre les actions de préservation (acquisition et gestion de ces espaces.

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

CHAI 2.0

Le Chai 2.0 a démarré l'année 2020 avec la mise en place d'un cycle d'ateliers au sein de 7 bibliothèques du territoire. L'objectif était de proposer une formation aux outils numériques hors les murs du Chai 2.0 à Marsas. Le cycle de 5 ateliers a démarré au premier trimestre puis a été stoppé par le premier confinement, une reprise a eu lieu en septembre avant de devoir une seconde fois cesser ces ateliers sur le territoire.

Concernant l'activité au Chai 2.0, les entreprises présentes à Marsas au quotidien ont majoritairement poursuivies leurs activités sur site pendant le confinement. La CCLNG laissait le site en accès limité uniquement pour les entreprises qui souhaitaient poursuivre leurs activités dans les bureaux qu'elles occupent sur place.

SERVICES TECHNIQUES VOIRIE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

CONTROLE DES POINTS D'EAU INCENDIE

Par une délibération du 11 avril 2018, la CCLNG s'est dotée la compétence de « Contrôle des Points d'Eau Incendie » afin que cette mission fasse l'objet d'un traitement équitable sur le territoire, dans un contexte d'incertitude quant au maintien de cette prestation effectuée gratuitement par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Gironde.



La mission de contrôle est donc désormais assurée par la CCLNG, la propriété des équipements et le pouvoir de police correspondant restant de la compétence respectivement de la commune et du Maire.

Pour l'année 2020, la CCLNG, en vertu également de sa compétence de « versement des contributions au SDIS », a approuvé le versement d'une contribution de financement volontaire au budget du SDIS de la Gironde, pour un montant annuel de 44 344.27 €, afin de permettre au service de retrouver les moyens de ses missions.

Cette contribution complémentaire comprend le contrôle des poteaux d'incendie implantés sur l'ensemble du territoire par les services du SDIS, à titre gratuit. L'ensemble des communes ont ainsi fait l'objet d'un contrôle de leurs points d'eau incendie, soit un total de 188 bornes inspectées.

MARCHE DE VOIRIE

► Maîtrise d'ouvrage déléguée et maîtrise d'œuvre de travaux communaux.

48 chantiers de travaux de voirie réalisés pour

10 communes pour un montant total de

617020.31 € TTC, soit **21.2 %** par rapport à 2019.



SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

► Chiffres clés

65 contrôles de bon fonctionnement dans le cadre des ventes

79 Examens de conception (neuf et réhabilitation, instructions des dossiers de demande d'installation d'un assainissement non collectif

48 contrôles de la bonne exécution des travaux d'assainissement non collectif

La CCLNG a également relancé la campagne de contrôle périodique de bon fonctionnement des installations, notamment sur la commune de Donnezac, donnant lieu à 273 contrôles sur cette commune.

SERVICE TECHNIQUE COMMUN (STC)

L'année 2020 est la troisième année de fonctionnement du STC, qui est composé des collectivités suivantes : Cagnac, Civrac-de-Blaye, Cézac, Marsas, Saint-Mariens, Saint-Savin, St-Yzan-de-Soudiac et la CCLNG.

Même si le STC n'a jamais cessé de fonctionner durant les confinements successifs liés à la pandémie de COVID 19, l'action du service technique a été perturbée, notamment du fait de l'annulation des manifestations culturelles, sportives et de loisirs, qui représentent une partie de l'activité du service.

Budget total STC en 2020 : **1 076 007 €**, dont 15 194 € de dépenses d'investissement (2 désherbeurs thermiques, matériel de débroussaillage électrique, divers outillage et aménagement intérieur d'un véhicule).

Le budget du STC est en **baisse de 14,08 %** par rapport à 2019, en lien donc avec des investissements moindres en 2020 (pour rappel investissement 2019 = 119 687 €), des postes non encore pourvus suite à des départs de personnel et une activité en baisse liée au COVID.

GESTION ET BROYAGE DES DECHETS VERTS

L'ADEME Nouvelle Aquitaine a lancé un **appel à projets « OPREVERT »** à destination des collectivités locales, associations et entreprises. Celui-ci a pour vocation de **promouvoir les solutions de prévention et de valorisation des déchets verts (broyats de végétaux, paillage, retour au sol, etc...)** pour permettre ainsi de limiter les impacts liés au brûlage et de profiter au mieux de cette ressource dans une **logique de proximité et d'économie circulaire**.

Au travers le **Service Technique Commun** de la CCLNG, la CCLNG souhaite encourager la valorisation des déchets verts produits (broyage, paillage et compostage des espaces verts) en rendant accessible aux habitants cette possibilité de broyage/paillage par des actions de sensibilisation et d'accès du public à ce nouveau service au plus proche de leur domicile.

En 2020, une expérimentation a débuté sur les communes de Civrac-de-Blaye et Marsas.

Service de broyage de végétaux :

Le broyage chez les usagers a été assuré par les agents du STC (en plus de leurs autres missions générales)

Au cours de l'année 2020, 11 demandes de broyage ont été déposés, 10 validées et 8 interventions de broyage réalisées (5 Marsas et 3 Civrac-de-Blaye). Temps total de broyage : 5 heures (10 heures de temps agent hors trajet) pour environ 30 m³ broyés (il est à noter que le service a été perturbé par les confinements successifs).

D'un point de vue qualitatif, les usagers qui en ont bénéficié, ont apprécié ce service.

TOURISME

ACTIVITE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME

> Chiffres clés

539 personnes renseignées ;

156 participants aux balades grand public et ateliers nature pour les enfants sur 16 dates. Le programme a été fortement perturbé par la crise Covid et des balades annulées n'ont pas pu être reportées.

397 joueurs au parcours de géocaching Terra Aventura. En raison des restrictions sanitaires liées au Covid, la parcours de jeux a été fermé, ne pouvant assurer des conditions favorables respectant les directives sanitaires.

1279,40 € de vente à la boutique. Cette baisse s'explique par la fréquentation moindre en 2020

EVENEMENTS

La crise sanitaire a fortement impacté le programme d'animations et événements habituellement organisés par l'Office de Tourisme.

Notamment deux événements programmés en 2020 :

► L'Office de Tourisme, en partenariat avec la Fédération de Pêche de la Gironde avait prévu un concert dessiné au mois de juillet au Moulin de Charlot à Marcenais avec la Compagnie Unda. Cette dernière a été reportée à la saison 2021.

► En ce qui concerne Envol, il a été fait le choix de ne pas l'organiser mais de proposer une édition 2021 avec un programme plus étoffé.

► En ce qui concerne les balades nature, les conditions sanitaires après le confinement limitaient le nombre de participants à 10 personnes maximum. Certaines dates annulées lors du confinement n'ont pas pu être reprogrammées avec les associations partenaires.

COMMUNICATION ET EDITIONS

> Chiffres clés

Page Facebook (publications de l'Office de Tourisme)

38647 visiteurs (= personnes uniques ayant vu les publications)

44 publications

7250 le chiffre le plus élevé du nombre de vues pour l'ouverture du restaurant le Moulin de Charlot.

En raison du confinement et de la crise sanitaire, l'Office de tourisme s'est mobilisé sur la communication d'initiatives de ses acteurs sur le territoire, et également, avec le CIAC, à diffuser des idées d'activités, découverte etc. Ce fut également l'occasion de mettre en avant les producteurs locaux, fortement mobilisés pendant le confinement.

Afin de « pallier » à l'annulation d'Envol, l'Office de Tourisme a proposé un événement numérique regroupant de nombreux posts pour découvrir les loisirs aériens, avec notamment une information sur l'histoire des dirigeables du France à Flying Whales qui rencontra un vif succès (plus de 5000 vues sur l'ensemble de l'événement).

Site Internet :

1600 visiteurs uniques (utilisateurs) sur le site Internet de l'Office de Tourisme www.tourisme-lng.com

TAXE DE SEJOUR

> La Taxe de séjour en chiffres

14 082,54€ collectés pour l'ensemble des hébergements (10 009 € en 2019. L'augmentation s'explique notamment par le décalage des versements des plateformes numériques).

BLAYE BOURG TERRES D'ESTUAIRE

Dans le cadre du projet touristique mené en collaboration avec les autres communautés de communes de la Haute Gironde, de nouvelles actions ont été menées en 2020 :

- maintien de la campagne de publicité pour la Route du Vin de Bordeaux ;
- Mise en place d'un programme de professionnalisation à destination des prestataires
- Lancement de vidéos de promotion de la destination BBTE
- poursuite de l'étude pour la réhabilitation de la Route Verte touristique de Cubzac-les-Ponts à Royan ...

CULTURE

SOUTIEN DES ACTEURS CULTURELS LOCAUX

Dans le cadre de son **dispositif d'accompagnement des acteurs et associations culturelles**, le Centre Intercommunal d'Action Culturelle a tissé un partenariat sur l'année **2020** avec la **Cie 16 ans d'Ecart** pour une aide à l'implantation du festival 'Les Rendez-vous' sur le territoire intercommunal.



SOUTIEN A L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

> Chiffres clés

169 bénéficiaires des Chèques Musique (**370 €** par jeune du territoire s'inscrivant dans l'une des 3 écoles de musique du territoire) sur l'année 2019/2020 (200 sur l'année 2018/ 2019) pour un budget total de **62 530 €**. En raison de la crise sanitaire, une campagne de communication a été mise en œuvre par le CIAC afin de mettre en lumière les trois écoles de musique du territoire et favoriser de nouvelles inscriptions (2500 flyers édités).

ANIMATIONS CULTURELLES

> Chiffres clés

En raison du contexte sanitaire, la programmation 2020 a été annulée : deux apéros concert, la Nuit de Etoiles et une soirée concert en partenariat avec la commune de Cubnezais.

Le seul évènement qui a pu être maintenu est le " Mois du bien être en bibliothèque " qui a eu lieu dans l'ensemble des bibliothèques du réseau intercommunal. Les nombreux ateliers et la conférence dédiés à la naturopathie ont intéressé **68** personnes.

LECTURE PUBLIQUE ANIMATION DU RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

> **Concours de nouvelles** : plus de **60** nouvelles reçues de toute la France mais aussi des pays francophones pour cette troisième édition. Une soirée de remise des prix en présence des lauréats a eu lieu à la salle multimédia de Saint Savin en mai 2021.

> **Gestion du fonds et mutualisation du fonds intercommunal** : acquisition de **354** ouvrages répartis dans 7 bibliothèques et de moyens d'animations collectifs.

> **Une étude sur le développement de l'offre de lecture publique** sur le territoire a été rendue par le Cabinet ABCD en mars 2020. La phase diagnostic a permis d'identifier trois axes stratégiques de travail : l'accessibilité des bibliothèques au plus grand nombre, la mise à niveau de l'offre et le renforcement de la structuration du réseau. Les pistes d'action préconisées à court et moyen terme pour leur mise en œuvre étaient l'élargissement des horaires d'ouverture au public, l'harmonisation des pratiques (rédaction de documents cadres), la création d'outils et de services communs (portail, carte unique, communication).

ATELIERS NUMERIQUES 1^{er} CLIC

Les ateliers premiers clics commencés en janvier 2020 ont dû être arrêtés dès le mois de mars en raison du confinement.

MEDIATION - EDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE



En 2020, **7** parcours scolaires ont été construits avec des artistes professionnels en 2019 :

> **Parcours Histoires de Poules**

Pour 2 classes de l'école maternelle de Laruscade avec 1 atelier conte avec la bibliothèque de Laruscade, 1 atelier de sensibilisation aux poules avec la Ferme de Laruscade, 1 journée de sensibilisation à l'ornithologie à Terres d'Oiseaux, et deux spectacles : L'envol de la fourmi de la Cie Au fil du vent et Poulette Crevette de la Cie Baleine Cargo.

► **Parcours Bestiaire du ciel et des marais**

Pour 1 classe de primaire de l'école de Cubnezais avec 1 demi-journée d'atelier nature sur le site du Moron à Prignac-et-Marcamps et 2 ateliers de 2h pour découvrir le théâtre d'ombre et la musique concrète. Ils ont également assisté à deux spectacles : Pollen et Plancton de la Cie Andréa Cavale et Voler Prend 2 L de la Cie Thomas Visonneau.

► **Parcours Bonobo**

Aucune classe du territoire Latitude Nord Gironde n'était inscrite dans ce parcours.

► **Parcours Mano Dino**

Pour les 2 ALSH du territoire, avec 2 ateliers de pratique de l'art de la marionnette et 1 le spectacle Mano Dino de la Cie le Friiix Club.

► **Parcours Bienvenue dans la Jungle**

Pour 2 classes de l'école de Saint Savin et 1 classe de l'école de Saint-Yzan-de-Soudiac avec 6h de pratique en classe, 2 sorties spectacles (2 en temps scolaire + en raison des contraintes sanitaires) avec les compagnies des Lubies et Eclats.

► **Parcours Tout un cirque**

Aucune classe du territoire Latitude Nord Gironde n'était inscrite sur ce parcours.

► **Parcours Poésie dans la ville**

Pour 2 classes de l'école primaire de Saint-Savin avec 4 ateliers autour du paysage et de l'architecture et 1 atelier d'écriture avec un poète. Ce parcours a donné lieu à l'édition d'un livret.

► **Chiffres clés**

17 000€ de subventions allouées par la DRAC

7 600€ de subventions allouées par le Conseil
Départemental de la Gironde

2 126€ de subventions allouées par l'Iddac

ENFANCE JEUNESSE SPORTS

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

> Chiffres clés

191 jours d'ouverture

64 enfants accueillis

27324 heures de présence

58% de taux d'occupation réel

23 enfants ayant une tarification inférieure à 1€.

Ce chiffre est stable depuis 2018 et traduit la mixité sociale des familles accueillies.

En raison de la pandémie de COVID, est observée une forte baisse du nombre de jours d'ouverture et d'heures réalisées. Le taux d'occupation plus faible s'explique par les périodes de réouverture suite au confinement qui s'est opérée progressivement. Le nombre d'enfants accueillis était faible du fait des contraintes sanitaires.

Malgré ces difficultés, le nombre d'enfants accueillis est en augmentation. La structure a su faire face à l'augmentation d'accueils d'urgence et occasionnels, répondant ainsi de manière plus adaptée aux besoins réels des familles.

HALTE GARDERIE ITINERANTE

> Chiffres clés

95 jours d'ouverture

34 enfants inscrits

3117 heures de présence

55,6 % de taux d'occupation réel (80,99 % facturé)

19 enfants ayant une tarification inférieure à 1€

La baisse significative du taux d'occupation et du nombre d'heure de présence est principalement due à la fermeture liée à la COVID19 (fermeture du 16 mars au 31 août 2020).

Du fait de ses particularités d'accueil, la Coccinelle a été particulièrement impactée par les conséquences de la COVID : en effet, cet accueil itinérant présentait plus de complexité pour l'application des nombreux protocoles sanitaires ; cet accueil a donc été réouvert plus tardivement que la MPE.

D'autre part, le profil des familles accueillies a également ralenti le retour à la normale : s'agissant le plus souvent de familles ayant la possibilité de garder leurs enfants à la maison, elles ont été un peu plus réticentes à confier à nouveau leur enfant à un accueil collectif.

Une convention a été passée en 2020 avec une psychologue pour chaque établissement : celle-ci intervient à la demande des professionnels pour observer les enfants et conseiller sur la prise en charge ou une orientation si nécessaire.

Concernant les animations et divers évènements qui ponctuent habituellement la vie des établissements (Journée de la Petite Enfance, Fête du Printemps ou Fête de fin d'année...), la pandémie n'a pas permis de les réaliser en 2020.

Les ateliers d'éveil artistique ou culturel ont été interrompus durant les périodes les plus critiques mais ont tout de même pu être relancés dès septembre 2020.

Cependant certaines actions ont pu être maintenues dans le cadre du projet culture réalisé avec le COTEAC en lien avec les 3 structures :

- **1 Atelier percussion avec la compagnie « Résonance »** proposés aux enfants = 28 janvier 2020
 - **1 Spectacle avec la compagnie « Petits Pas Voyageurs »** ouvert aux familles = 21 février 2020
- > **Première édition du café des parents** le samedi 10 octobre 2020 sur thème du doudou et de la tétine.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

> Chiffres clés

230 jours d'ouverture dont 43 jours en accueil à distance du public (télétravail)

188 Assistantes Maternelles sur le territoire, dont **92** proposent une offre d'accueil en horaires atypiques.

115 assistantes maternelles et **266** familles ont pris contact avec le RAM, ainsi que 3 salariés à domicile.

1198 contacts qui émanent de 163 assistantes maternelles et 213 familles différentes.

63 assistantes maternelles différentes ayant participé aux animations

Le R.A.M a également développé le **Guichet Infos Familles (G.I.F)**. Ce service centralise désormais toutes les demandes d'accueils pour les moins de 3 ans, ce qui permet de proposer aux familles l'offre la plus adaptée à leurs besoins en fonction des disponibilités des différents services de la Petite Enfance. Cette nouvelle mission a été particulièrement utile lors des confinements en permettant de répondre rapidement et efficacement aux demandes d'accueils urgentes transmises par la préfecture.

En raison de ses missions prioritaires, le RAM/GIF est resté ouvert tout au long de l'année, en proposant une offre par téléphone ou internet durant les périodes de confinement.

GUICHET INFORMATION FAMILLE

► **Ateliers d'éveil sportif** : 12 sessions de 45 minutes, animées par un éducateur sportif diplômé.

► **Ateliers lecture** en collaboration avec la bibliothèque de Civrac de Blaye et la Médiathèque de Saint Mariens : 4 séances de 45 mn.

► **Projet culturel et artistique** : en collaboration avec la compagnie « Résonance », 1 atelier rencontre avec les artistes, 1 représentation du spectacle « Petits Pas Voyageurs »,

► **Quatre séances d'analyses des pratiques professionnelles** à destination des assistantes maternelles, animée par une psychopédagogue, 10 participantes maximum par séance.

► **Deux soirées d'information à destination des assistantes maternelles** : « Montessori, au-delà des préjugés : notions et apports de la pédagogie dans la pratique professionnelle » et « Montessori et le jeu : quelles activités pour quel enfant ? »

► **Six sessions de formations** dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF) : Certificat Sauveteur Secouriste du Travail, Recyclage Certificat Sauveteur Secouriste du travail, Comprendre et accompagner les nouvelles connaissances sur le cerveau, Contes et histoires à raconter, Parler avec un mot et un signe (2 sessions).



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT

► Chiffres clés

Les centres de Saint-Yzan-de-Soudiac, Cézac et Marcenais ont accueilli :

508 enfants de 3 à 14 ans (269 enfants accueillis à Saint-Yzan-de-Soudiac, 117 à Marcenais, 122 à Cézac)

301 familles ont bénéficié de **5800** journées d'accueil pour leurs enfants. L'intérêt des familles pour ce mode d'accueil se confirme, malgré les périodes de fermeture liées au Covid et les contraintes sanitaires.

Les protocoles sanitaires obligent malheureusement à réduire le nombre de places d'accueil afin de respecter les distanciations au sein des groupes.

Le tarif horaire moyen des ALSH est de 1,17 €. Cette participation des familles représente environ 20 % du cout réel de l'heure en ALSH.

FORUM JOB D'ETE ET DE L'APPRENTISSAGE



Comme toutes les années précédentes, le Forum était prévu fin Mars et devait se dérouler sur la commune de Donnezac.

En raison de la crise sanitaire, l'évènement a cependant dû être annulé en 2020.

SPORTS VACANCES

► Chiffres clés

68 jeunes ont participé aux 5 sessions de Sports Vacances organisées durant les vacances d'Hiver (2), d'Été (2) et de La Toussaint (1).

La session prévue durant les vacances de Printemps n'a pas pu se tenir en raison du confinement.

Malgré le contexte, la fréquentation est satisfaisante et traduit l'intérêt des jeunes pour ce type d'animation.

Le budget alloué aux sorties a représenté plus de 2650 € de prestations extérieures.

Dans le cadre du dispositif du département, 5 sessions de 5 jours de sports vacances ont été organisées au gymnase de Saint-Yzan-de-Soudiac et au Dojo de Saint-Savin à destination des jeunes entre 8 et 16 ans :

- 1 semaine sur les vacances d'hiver
- 2 semaines sur les vacances d'été
- 1 semaine sur les vacances d'automne

Comme d'habitude, des sorties ont complété la découverte de nombreux sports.

Sur les 7 semaines initialement prévues, la pandémie et des difficultés d'organisation afférentes ont contraint à annuler une semaine aux vacances de printemps et une en été.



EQUIPEMENTS SPORTIFS

La CCLNG a validé en 2020 la prise de Compétence « Construction, entretien et fonctionnement des équipements sportifs ».

Cette décision a pour conséquence de permettre aux communes du territoire de transférer tout ou partie de leurs infrastructures sportives à la CCLNG. Celle-ci deviendra alors responsable de la gestion et de l'entretien de ces équipements et sera l'interlocuteur unique des associations utilisatrices.

Huit communes ont fait le choix de transférer 13 équipements (terrains de football et de tennis, un circuit de BMX et une salle omnisports). A cela s'ajoute un plateau sportif associé à la construction d'un collège à Marsas, un gymnase, un dojo et un mur d'escalade. Cette mutualisation permettra d'optimiser l'occupation de ces structures et de lancer des travaux de rénovation que les communes n'étaient pas toujours en mesure de financer seules.

L'ensemble de ces opérations de construction et de rénovation représente un investissement de plus de 3,3 Millions € sur les années à venir.

Le transfert sera effectif au 1^{er} Juillet 2021. Un Coordonnateur Sportif spécifiquement dédié au suivi des équipements a été recruté en décembre 2020 afin d'aider à la préparation du transfert.

FINANCEMENT FORMATION BAFA

Initiée en 2019 par la Mission Locale en réponse à un appel à projet du Département, la mise en place d'une formation BAFA mutualisée sur la Haute Gironde a permis à de nombreux jeunes de bénéficier d'un accès privilégié et à tarif préférentiel.

Pour la CCLNG, 4 jeunes du territoire ont suivi cette formation organisée pour la 2^{ème} année consécutive dans les locaux de l'ALSH de Saint-Yzan-de-Soudiac.

Le Département finance une part de cette formation lorsqu'il s'agit de jeunes inscrits à la Mission Locale et la CCLNG participe à hauteur de 100 € par jeune du territoire, quel que soit son statut.

L'objectif est de permettre à des jeunes non diplômés de bénéficier d'une formation qualifiante et de créer un vivier de recrutement dans un secteur qui manque parfois de candidats.

BAFA une aide*
à la formation ?



NOUVEL ALSH

Le marché de Maitrise d'Œuvre du futur ALSH a été lancé en Novembre 2020. La sélection d'un architecte permettra en 2021 d'arrêter ce projet de construction pour cette nouvelle structure.

Outre les élus de la CCLNG qui ont établi les besoins et leurs souhaits concernant ce projet, de nombreux partenaires (Jeunesse et Sports, Caf, Leo Lagrange, PMI) ont participé en 2020 à l'élaboration d'un cahier des charges garantissant le bien-être des enfants et la bonne adaptation de l'équipement au fonctionnement d'un tel établissement.

Dans un souci d'optimisation des fonds publics et d'efficacité professionnelle, la CCLNG a prévu que ce bâtiment intégré également l'implantation du RAM/GIF et dispose de salles permettant des services ou animations itinérants.

CIAS

LES SERVICES

► Le service d'aide alimentaire

► Chiffres clés

431 personnes (301 adultes et 130 enfants)

175 foyers concernés

1593 colis distribués

6 tonnes de denrées collectées lors de la Collecte nationale de la Banque Alimentaire (présence d'environ environ **70** bénévoles)

► Le portage de repas à domicile

► Chiffres clés

179 bénéficiaires (dont 43 inscriptions et 39 départs)

80 inscrits réels

24844 repas distribués

De 4€ à 7,50€ le coût du repas pour la personne (7,50€ pour 25% des bénéficiaires / 6€ pour 70% des bénéficiaires / 4€ pour 5% des bénéficiaires)

► Téléassistance

Chiffres clés

32 bénéficiaires pour une aide annuelle de **4088€**

► Petits travaux à domicile

► Chiffres clés

4 bénéficiaires dont 7 interventions.

► Point d'accès aux droits

► Chiffres clés

284 personnes reçues sur **89** permanences dans l'année.

► Transport à la demande

► Chiffres clés

1631 trajets effectués dont **1193** intra CCLNG et communes limitrophes et **438** hors territoire

Le nombre de bénéficiaires s'élève à **367** personnes

Les catégories de personnes :

52% des transports sont effectués par les plus de 75 ans

30% des transports sont effectués par les personnes à mobilité réduite

18% des transports sont effectués par les publics en insertion

34% des personnes utilisent le transport pour se rendre au marché ou au supermarché

18% des personnes utilisent le transport pour visiter un proche à la maison de retraite ou se rendre à l'accueil de jour

5% des personnes utilisent le transport pour les loisirs

4% des personnes utilisent le transport pour les démarches administratives.

► Scolarisation des enfants de l'Aire d'Accueil des Gens du Voyage

Scolarisation d'enfants dans différentes écoles du territoire Latitude Nord Gironde proche de l'aire d'accueil de Cavignac : écoles de Cavignac, Saint-Mariens, Saint-Yzan-de-Soudiac, Cézac.

LES PROJETS

► MARPA/Maison partagée

Poursuite du groupe de travail pour ajustement du projet.

► Contrat Local de santé

Poursuite du travail engagé dans des groupes thématiques et le groupe projet.

► Epicerie solidaire

Accompagnement méthodologique de l'association avec la mise en place de groupe de travail

► Le logement d'urgence et le logement des jeunes

-**Accueil de personnes en situation d'urgence** suite à des problèmes de logement ou de violences conjugales hébergées sur une courte durée

-**Sous-Location de 2 logements à des jeunes en insertion** via le Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes (CLLAJ) de la Mission Locale de la Haute Gironde.